

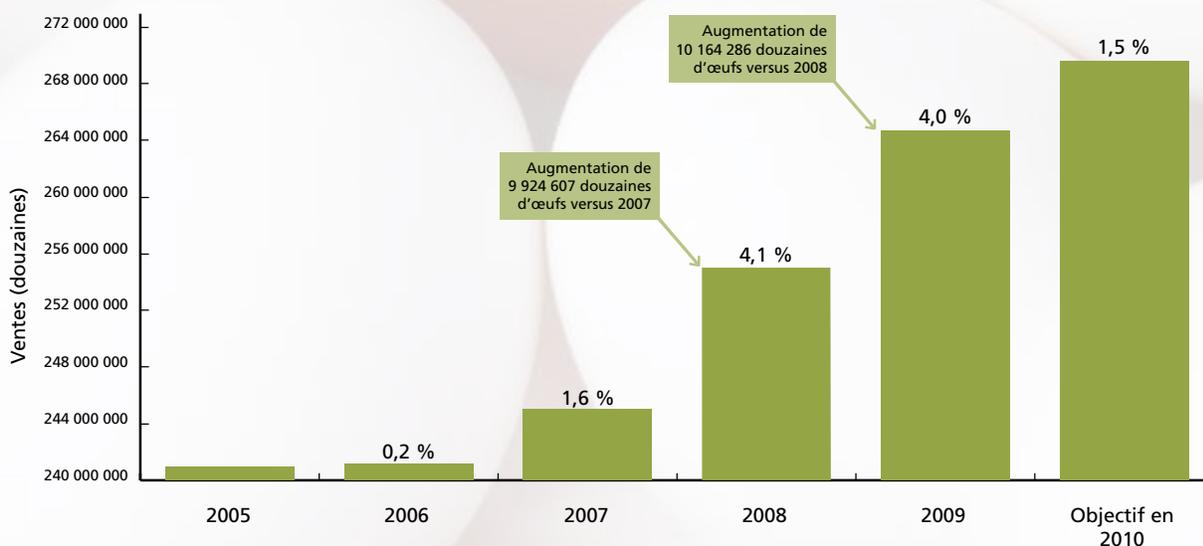
584 749 191 douzaines d'œufs  
et ça continue!



# 2009 : Une année de croissance continue des ventes au détail

## Les ventes d'œufs totales au détail montrent une croissance régulière

(périodes de 52 semaines)



Source : Suivi du marché Nielsen, Total des œufs - National  
Période de 52 semaines prenant fin le 19 décembre 2009.

L'an dernier, les ventes totales d'œufs au détail ont atteint un niveau élevé. Les données préliminaires Nielsen sur les ventes en 2009 indiquent une croissance cumulative annuelle de 4,0 %, un niveau qui a éclipsé notre cible de 1,5 % et qui se rapproche étroitement de l'augmentation de 4,1 % que nous avons connue en 2008.



**Augmentation dans les ventes d'œufs totales au détail en 2009** en sus de la hausse de 4,1 % l'an dernier.



**Le pourcentage des ventes au détail a augmenté durant la période de promotion de février.** Le tout en sus de la hausse de 4,7 % atteinte durant la promotion de 2008.



**sont maintenant d'avis que la consommation d'un œuf par jour est acceptable versus 33 % en 2007.**

Notre campagne auprès des médecins produit des résultats concrets.

*(Source : sondage effectué auprès des médecins par les POC en 2009)*

## Table des matières

<u>Message du président</u>	2
<u>Message du chef de la direction</u>	4
<u>Conseil d'administration</u>	8
<u>Marketing et nutrition</u>	10
<u>Commerce international et relations gouvernementales</u>	16
<u>Gestion du Programme de produit industriel</u>	19
<u>Gestion des risques</u>	24
<u>Gestion des enjeux</u>	27
<u>Gouvernance</u>	30
<u>Rapport des vérificateurs</u>	33
<u>États financiers</u>	34

37<sup>e</sup> Rapport annuel des Producteurs d'œufs du Canada présenté le 24 mars 2010 à la 37<sup>e</sup> conférence annuelle et au ministre de l'Agroalimentaire, l'honorable Gerry Ritz, et au Conseil des produits agricoles du Canada.

21, rue Florence, Ottawa (Ontario) K2P 0W6  
t: 613-238-2514 [www.lesoeufs.ca](http://www.lesoeufs.ca)





## MESSAGE DU PRÉSIDENT

### Les quelque 1 000 producteurs d'œufs

## Une histoire à raconter

Les producteurs d'œufs de ce pays ont une histoire importante à raconter. C'est une histoire au sujet de gens qui sont passionnés de leur travail. Des gens qui contribuent de plusieurs façons à leurs communautés rurales et qui produisent un aliment qui aide à nourrir le pays. Les producteurs d'œufs peuvent aussi être fiers de la collaboration qui existe entre les dix provinces et les Territoires du Nord-Ouest, une tradition qui remonte à près de quatre décennies. C'est une histoire canadienne des plus typiques que je veux que les gens connaissent.

Comme président des Producteurs d'œufs du Canada (POC) depuis les dix dernières années, j'ai eu l'occasion de témoigner et de surveiller un progrès véritable en matière de salubrité des aliments, en rapport à l'environnement, la traçabilité, les soins aux animaux et la prévention des maladies. Ce faisant, les quelque 1 000 producteurs d'œufs réglementés du Canada ont fourni aux familles du pays un aliment protéique frais, peu dispendieux et riche en éléments nutritifs. Il s'agit là d'une réalisation dont tous les producteurs d'œufs sont très fiers.

Voilà le résultat direct d'un travail de collaboration. Grâce à la gestion de l'offre, le programme canadien unique de production d'œufs, de volailles et de produits laitiers, nous avons été en mesure de prévoir l'offre et la demande sur le marché, tout en offrant une grande variété d'œufs aux Canadiens. Ce programme permet de maintenir la stabilité à la fois des prix à la consommation et des revenus des producteurs. C'est aussi

pourquoi la participation des producteurs à l'Étude du coût de production est si importante. Aussi, la gestion de l'offre nous permet de répondre rapidement et efficacement aux besoins d'œufs de vaccins contre la grippe pandémique et saisonnière. En bref, avec l'intérêt accru manifesté de nos jours à l'endroit des produits locaux, de la souveraineté alimentaire, de la santé humaine et de la ferme familiale, il s'agit d'un programme agricole que je m'efforce vivement de maintenir à l'intention des générations futures de Canadiens.

Comme producteurs d'œufs, nous nous sommes fixé via l'innovation le défi de devenir les meilleurs au monde dans ce que nous faisons. C'est pourquoi le travail de l'industrie n'est jamais terminé. Nous sommes engagés à l'endroit d'un processus d'amélioration continue qui produit des résultats pour tous les intervenants : les consommateurs, les producteurs, les transformateurs et les organismes de réglementation. Voilà pourquoi les Canadiens ont confiance à l'effet que nous leur fournissons un aliment sain, sécuritaire et à bon marché et que les producteurs s'acquittent brillamment de cette grande responsabilité. En bout de ligne, lorsque vous vous rendez à l'épicerie, votre famille et la mienne achètent des œufs qui viennent d'un producteur d'œufs réglementé du Canada.

Sur une note un peu plus personnelle, il me fait grand plaisir que nous ayons résolu le litige concernant l'allocation des contingents avec la Saskatchewan Egg Producers. Ce

## réglementés du Canada fournissent

développement s'est produit à un moment important pour notre industrie, avec la croissance des ventes totales d'œufs au détail atteignant 4 % en 2009. Bien que le ralentissement économique ait sans doute été partiellement responsable de l'augmentation de la demande pour notre produit des plus abordables, cette hausse importante dans les ventes montre également que nos programmes de marketing et nos messages télévisés ont retenu l'attention des consommateurs.

Enfin, j'étais à Genève vers la fin de novembre pour assister aux réunions ministérielles de l'Organisation mondiale du commerce et discuter les questions qui revêtent une importance particulière pour les producteurs d'œufs canadiens avec le ministre de l'Agriculture, Gerry Ritz, et le nouveau président des négociations en agriculture à l'OMC, David Walker. Autour du même moment, le ministre Ritz m'a aussi fait part qu'il allait considérer l'augmentation du niveau maximal d'indemnisation des producteurs dont les troupeaux doivent être abattus par ordonnance, conformément à la *Loi sur la santé des animaux*. Cette nouvelle positive vient clôturer une année mémorable pour les POC, une année durant laquelle nous avons aussi été les hôtes d'une des meilleures conférences de tous les temps de la Commission internationale des œufs.

En terminant, je profite de cette occasion pour remercier notre chef de la direction, Tim Lambert, qui continue de nous inspirer tous les jours. Son leadership et son énergie



extraordinaire ont contribué à bâtir une équipe des plus compétentes qui fait que les POC sont l'une des meilleures organisations agricoles au pays. Je suis très reconnaissant envers chacun des membres du personnel des POC et des gérants des offices provinciaux pour les efforts déployés dans l'atteinte de cet objectif. Enfin, je remercie les membres de mon Conseil d'administration dont la sagesse et le service dévoué continuent de servir notre industrie d'innombrables façons.

A handwritten signature in black ink, reading "Laurent Souigny". The signature is fluid and cursive, written on a white background.

Laurent Souigny  
Président, Les Producteurs d'œufs du Canada

## Un succès qui mérite réflexion

D'ordre général, l'année 2009 en fut une des plus réussies pour Les Producteurs d'œufs du Canada (POC). Comme pour n'importe quelle organisation, il existe toujours des enjeux et des défis imprévus à relever. Néanmoins, lorsque je regarde l'organisation et l'industrie en rétrospective, je considère que l'année 2009 a été bonne et j'anticipe avec optimisme que nous serons en mesure de relever les défis encore non résolus en 2010.

Toute discussion sur les succès que nous avons remportés doit débiter en disant que nous avons connu une hausse remarquable dans la consommation d'œufs, les ventes au détail augmentant de 4 %. Il ne fait aucun doute que le fléchissement de l'économie en a convaincu plusieurs à choisir les œufs comme source protéique de haute qualité et à prix raisonnable, mais là n'est qu'une partie de l'histoire.

Les efforts soutenus que les POC et tous les offices provinciaux ont déployés en marketing ont certes contribué de façon importante à cette croissance. Nous continuons de ressentir les conséquences d'une stratégie à grande échelle, à la fois intégrée et ciblée. Qu'il s'agisse de notre plus récente publicité télévisée mettant en vedette les Olympiennes Hayley Wickenheiser et Kim St-Pierre ou de nos communications à l'intention des médecins, les consommateurs reçoivent notre message sur l'énergie saine et choisissent les œufs. En plus de cette croissance de la demande pour les œufs de table, nous avons connu une augmentation sur le marché des œufs de transformation, une hausse qui a donné lieu à un redressement important de l'allocation.



Je ne peux m'empêcher de considérer notre succès à la lumière des moments difficiles qui ont marqué le monde entier durant la pire récession des temps modernes. En dépit du fait que plusieurs perdent leurs emplois, que de nombreuses compagnies ferment leurs portes et que d'autres secteurs coupent la production de façon drastique, notre industrie connaît une prospérité sans précédent. Il mérite de réfléchir attentivement à ce succès. J'attribue sans hésitation cette réalisation au Conseil d'administration pour sa judicieuse direction et au personnel des POC et des offices provinciaux. De plus, la situation rend hommage à la sagesse et à la clairvoyance des fondateurs de la gestion de l'offre. Aujourd'hui, cette infrastructure nous permet de continuer à prendre de l'essor alors que d'autres éprouvent de la difficulté.

En plus de leurs nombreuses autres responsabilités, les POC doivent exploiter une facette très importante du commerce, soit le Programme de produit industriel. Il s'agit d'un commerce de plusieurs millions de dollars qui doit être géré tout en améliorant notre efficacité et en réduisant les coûts lorsque possible. L'an dernier, nous avons connu un immense succès avec une étude sur le transport dans la région de l'Atlantique qui nous permettra d'épargner des centaines de milliers de dollars chaque année. Suite à cet accomplissement, nous nous efforcerons en 2010 de réaliser des épargnes similaires dans d'autres coins du pays.

Aussi, en collaboration avec les provinces, nous avons accompli beaucoup de progrès dans l'élaboration de normes nationales de traçabilité et avons amélioré encore davantage nos programmes de salubrité des aliments et de soins aux animaux à la ferme.

Ces résultats positifs ont été possibles grâce au raffermissement de notre processus de planification interne et de planification des affaires. Pour réussir, une compagnie doit comprendre clairement ses buts, doit avoir une équipe compétente à son service et cette équipe doit avoir accès aux ressources et outils appropriés. Ce n'est qu'à ce moment qu'une compagnie sera en mesure d'exécuter sa stratégie. Tous nos services ont largement contribué non seulement au succès des POC mais à celui de l'ensemble de l'industrie canadienne des œufs.

Mes commentaires qui figurent dans le rapport annuel et ceux de notre président, Laurent Souigny, font généralement allusion à l'Organisation mondiale du commerce. L'année 2009 fut la plus tranquille dont je me souviens au cycle de Doha. En effet, les négociations ont ralenti au point où les pays membres commencent à songer sérieusement à une période d'inactivité. Il mérite de souligner, toutefois, que le gouvernement du Canada a, à chaque occasion, réitéré son appui à l'endroit de la gestion de l'offre et du rôle essentiel de ce programme dans le secteur agricole canadien. J'espère qu'en dépit de cette récession des plus dévastatrices, le gouvernement continuera de reconnaître les avantages de la gestion de l'offre pour l'économie.



## L'harmonisation des rapports avec les intervenants

**OBJECTIF STRATÉGIQUE :** veiller à susciter un niveau élevé de transparence et de confiance dans les rapports avec tous les intervenants.

Malgré toutes nos réalisations, certaines initiatives ne se sont pas déroulées aussi bien que prévu. Le point principal à souligner est l'absence d'une entente avec les transformateurs. Au moment d'écrire ces lignes, les négociations avaient repris et les participants semblaient optimistes de trouver une solution. J'espère qu'à pareille date l'an prochain je serai en mesure de vous dire que ces efforts ont été couronnés de succès.

En ce qui concerne l'avenir, nous devons faire preuve d'une compréhension commune de ce qui nous attend, que nous soyons transformateurs, classificateurs ou producteurs. Nous devons trouver des solutions qui mènent au succès et qui créent des occasions pour tous les secteurs. Ces solutions devront également permettre d'assurer la viabilité future de tous les intervenants. Par conséquent, notre vision doit appartenir à l'ensemble de l'industrie et non seulement aux POC. Du point

de vue de la planification, cette distinction est essentielle. Tous les principaux intervenants de l'industrie sont représentés à la table du Conseil. Comme résultat, notre vision de l'avenir doit aller au-delà des intérêts individuels et tenir compte de ceux de toute l'industrie.

En ce qui concerne notre stratégie d'affaires en 2010, l'industrie peut s'attendre de voir des efforts concertés et axés sur la Responsabilité sociale de l'entreprise, ou RSE, comme on le dit communément. La RSE est un concept et une approche de base au commerce et se rapporte aux initiatives et projets. Si l'on considère la RSE dans le sens général du mot, elle influencera chacune des décisions que nous prendrons ou chacun des choix stratégiques que nous ferons.

Le fait d'être socialement responsable signifie un engagement à l'endroit de l'amélioration continue de la salubrité des aliments et des soins aux animaux à la ferme. Cela veut dire que nous devons aller au-delà des prescriptions de la loi et chercher des façons de nous améliorer parce qu'il s'agit tout simplement de la bonne chose à faire. Notre projet sur la traçabilité est un bon exemple de leadership. Bien que peu probable, si un problème surgit en matière de salubrité des aliments et que les œufs sont visés, nous voulons être en mesure d'intervenir rapidement pour corriger la situation.



De droite à gauche : Laurent Souigny (président des POC), Frank Pace (président du CIO), Tim Lambert (chef de la direction des POC), Paula Panetta (adjointe exécutive des POC).

## Conférence sur le marketing et la production de la Commission internationale des œufs

Du 13 au 18 septembre 2009 à Vancouver

Qu'y-a-t-il de mieux qu'une salle remplie de producteurs d'œufs du Canada? Une salle remplie de producteurs d'œufs venus de par le monde! Vers la mi-septembre, près de 450 producteurs d'œufs enthousiastes et autres représentants de l'industrie de 35 pays se sont donné rendez-vous à Vancouver en vue de la Conférence sur le marketing et la production de la Commission internationale des œufs (CIO).

La conférence de 2009 a connu un énorme succès de plus d'une façon. Non seulement était-elle la plus réussie du point de vue financier dans toute l'histoire de la CIO, mais les délégués présents ont pu parfaire leurs connaissances de la production d'œufs, des soins aux animaux, du marketing et de la nutrition grâce à des présentations de plusieurs excellents conférenciers.

Le fait d'être socialement responsable signifie également de contribuer à la société par d'autres moyens comme en faisant un don aux banques d'aliments et aux pays défavorisés. Je crois que les gens seraient surpris d'apprendre que notre industrie contribue des œufs en poudre à plusieurs pays d'Afrique et des Caraïbes. Bien que telle soit une pratique qui date de plusieurs années, nous avons doublé notre contribution en 2009. Ici au pays, chaque office provincial fait don d'œufs frais aux banques d'aliments locales.

En 2010, nous prévoyons étudier le bilan de l'industrie des œufs en matière de dioxyde de carbone. Ce travail mènera à l'élaboration de stratégies et à des investissements importants visant à réduire notre impact sur l'environnement. Le secteur de la production d'œufs est déjà l'un des plus efficaces dans le domaine de l'élevage des animaux mais nous sommes engagés à en faire plus encore. Également, nos activités de promotion mettront en vedette les producteurs d'œufs qui, grâce à leur dévouement et à leur travail acharné, jouissent d'une excellente crédibilité auprès des Canadiens. Comme le dit si bien notre slogan : Les Producteurs d'œufs du Canada—Dédiés à la

qualité. Je suis très inspiré par les perspectives d'avenir et cette importante stratégie guidera les POC pendant de nombreuses années à venir.

En terminant, je remercie notre président, Laurent Souigny, qui continue de faire preuve d'un leadership des plus solides et hors du commun et dont l'engagement à l'endroit de cette industrie est une motivation pour chacun de nous. Je remercie aussi le Comité exécutif et le Conseil d'administration pour leur précieuse direction, leur expertise et leur soutien mais avant tout, je les remercie pour leur confiance. Enfin, le succès de nos nombreuses réalisations l'an passé résulte du travail d'une équipe des plus compétentes qu'il me fait plaisir de servir.



Tim Lambert,  
Chef de la direction, Les Producteurs d'œufs du Canada

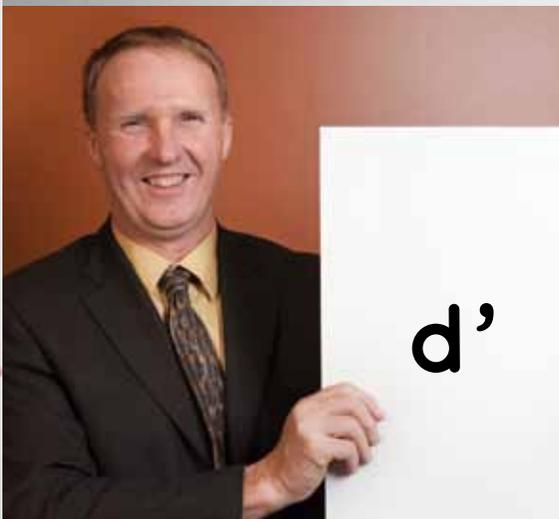


Durant leur séjour à Vancouver, les délégués ont fait l'expérience de la beauté majestueuse du Canada et de son histoire, et ont témoigné notre amour du hockey. Parmi les faits saillants de l'événement, citons la randonnée à Grouse Mountain, la visite du Musée de l'anthropologie de l'Université de la Colombie-Britannique et de Place GM, le foyer des Canucks de Vancouver et site du banquet de gala de la

CIO. Ces activités des plus mémorables ont été rendues possibles grâce au soutien de plusieurs personnes clés, d'organisations et de commanditaires.

C'est avec honneur que l'industrie canadienne des œufs contribue à la conférence annuelle lorsqu'elle est tenue au Canada, soit tous les dix ans environ. Notre engagement est également évident à

d'autres paliers avec Tim Lambert, notre chef de la direction, qui préside le Groupe de travail sur le bien-être animal de la CIO et le Comité de marketing en plus de siéger au Comité exécutif de la Commission. Les POC sont fiers d'être membres de la CIO depuis les 30 dernières années et nous attendons avec impatience sa prochaine conférence qui se déroulera à Prague en 2010.



<sup>1</sup>Leith Murray, Île-du-Prince-Édouard <sup>2</sup>Stan Fehr, Saskatchewan <sup>3</sup>Richard Decelles, Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles <sup>4</sup>Robert Sexty, Association des consommateurs du Canada <sup>5</sup>Marvin Friesen, Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles <sup>6</sup>George MacLeod, Nouveau-Brunswick <sup>7</sup>Fred Krahn, Colombie-Britannique <sup>8</sup>Peter Clarke, Nouvelle-Écosse <sup>9</sup>Hubert Schillings, Ontario <sup>10</sup>Serge Lefebvre, Québec <sup>11</sup>Bruce Ramage, Territoires du Nord-Ouest <sup>12</sup>Kurt Siemens, Manitoba <sup>13</sup>Mike Vanderpol, Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles <sup>14</sup>Joseph R. Smallwood II, Terre-Neuve et Labrador <sup>15</sup>Ben Waldner, Alberta <sup>16</sup>Laurent Souligny, président et <sup>17</sup>Tim Lambert, chef de la direction.

## Conseil d'administration



5

6

7



11

13

14



15

16, 17



OBJECTIF STRATÉGIQUE : Accroître la consommation d'œufs.



## Marketing et nutrition

L'un de nos objectifs premiers est d'accroître la consommation d'œufs à l'échelle du pays et de donner de l'expansion à nos marchés. À cette fin, les POC et leurs partenaires provinciaux appliquent une stratégie de marketing et de nutrition qui leur permet de disséminer, au moment approprié, les bons messages aux bons segments de la population canadienne. Cette stratégie est appuyée par nos programmes innovateurs axés sur une source d'énergie saine et visant les personnes préoccupées par le cholestérol ainsi que par des promotions ponctuelles au détail, une recherche ciblée à la consommation et des partenariats parfaits. Tous ces efforts visent à positionner les œufs de catégorie A du Canada comme l'aliment le plus complet pour le petit-déjeuner.



Ci-haut : Kim St-Pierre (gauche) et Hayley Wickenheiser, championnes olympiques et mondiales de hockey.

C'est avec plaisir que nous avons constaté l'an dernier une augmentation importante des ventes totales d'œufs au détail qui ont atteint un niveau beaucoup plus élevé que prévu. En décembre, les données Nielsen indiquaient une croissance cumulative annuelle de 4,0 %, un niveau qui a éclipsé notre cible de 1,5 % et qui se compare favorablement à l'augmentation de 4,1 % que nous avons connue en 2008. Bien que les conditions économiques actuelles aient certes contribué à l'augmentation de la consommation, nous avons confiance en l'impact positif de nos programmes et promotions. En bout de ligne, cette réalisation n'aurait pas été possible sans les efforts cohérents et concertés de l'ensemble de notre équipe de marketing nationale et provinciale. En 2009, le travail accompli au sein des comités et durant les ateliers tenus pour donner vie à de grandes idées aux paliers provincial ou national s'est révélé essentiel à notre succès.

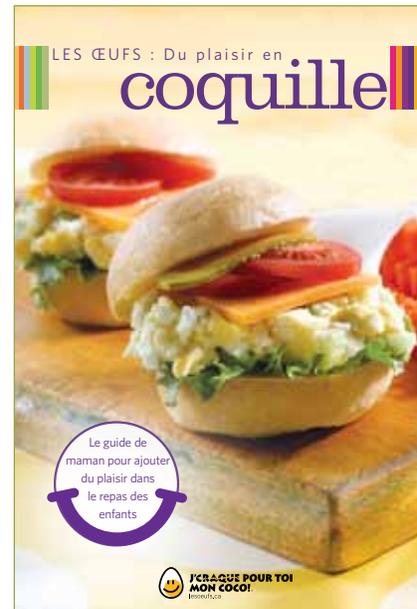
En 2009, notre campagne axée sur la notion de source d'énergie saine a ciblé les femmes de 25 ans et plus, présentant les œufs comme une source riche de protéines pour les gens actifs et en santé. Notre plan de marketing a vu la création de nouveaux messages télévisés qui faisaient la promotion d'une énergie saine et qui tiraient partie des émotions entourant les Olympiques de Vancouver. Ces messages produits en français et en anglais présentaient les Olympiennes et championnes de hockey mondial, Hayley Wickenheiser et Kim St-Pierre, jouant au hockey sur une patinoire extérieure, le tout suivi d'un déjeuner à base d'œufs. La réaction fut très positive, le suivi des messages indiquant le niveau d'attrait le plus élevé de tous les temps, soit 89 % parmi le groupe ciblé de téléspectatrices. Les POC ont recours à la télévision pour promouvoir leur message entourant l'énergie puisqu'il s'agit du meilleur outil de sensibilisation à l'endroit des œufs et que nos messages suscitent généralement le taux de rappel

le plus élevé chez les consommateurs. Mesdames Wickenheiser et St-Pierre ont également été retenues pour une promotion nationale en magasin dès le début de 2010 et agiront aussi comme porte-paroles pour les œufs jusqu'à la fin de l'année olympique.

Par ailleurs, au palier local, les POC ont conclu un partenariat avec Hockey Canada visant la commandite de 111 tournois de hockey via notre programme populaire intitulé *Mise au jŒUFS extrême* qui nous a permis de transmettre nos messages sur les œufs à 120 000 participants et leurs parents. Lors de ces événements, les joueurs ont reçu du ruban à bâtons, des bouteilles d'eau et des rondelles portant le logo J'craque pour toi mon coco!<sup>®</sup> Hors saison, soit durant les mois du printemps et de l'été, nous avons rejoint environ 250 000 Canadiens en commanditant avec fierté 70 mini-tournois de soccer dans le cadre de notre partenariat avec l'Association canadienne de soccer.



Ci-haut : Laura Newcombe (gauche) de Toronto, Ontario, habile gagnante du concours Canspell 2009 de Canwest et le chef de la direction des POC, Tim Lambert.



Ci-haut : Nouvellement produit en 2009, le livret intitulé *LES ŒUFS : Du plaisir en coquille* met en vedette des recettes qui transforment l'heure des repas en une partie de plaisir familial avec les œufs.

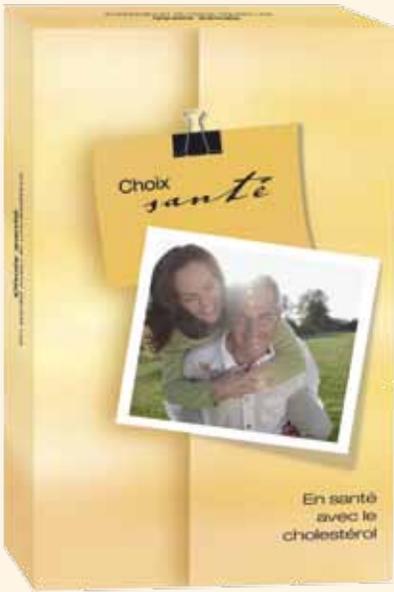
Bien que l'énergie physique qu'offrent les œufs soit généralement bien comprise, nous visons également les mères de famille qui ont des enfants d'âge scolaire en leur disant que les œufs offrent une énergie saine qui aide aux élèves à concentrer davantage sur leurs études. C'est pourquoi nous avons contribué à parrainer le concours national d'orthographe Canspell de Canwest, un concours d'orthographe en anglais qui s'est déroulé le 16 avril 2009 au Musée des civilisations à Gatineau, Québec à l'intention des élèves de la 4<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année. Avant le concours, 22 finalistes régionaux ont eu droit à un petit-déjeuner nourrissant à base d'œufs et ont appris comment la consommation d'œufs peut améliorer leur concentration à l'école. Après 52 tours épuisants, Laura Newcombe de Toronto a été déclarée gagnante et s'est mérité le grand prix de 15 000 \$ des POC qu'elle pourra appliquer à l'endroit de ses études. L'an prochain, les POC prévoient encore une

fois commanditer le concours Canspell, en plus de *La Dictée P.G.L.*, une dictée internationale en français.

Un autre élément important du plan de marketing 2009 visait les médecins qui suggèrent à leurs patients de limiter leur consommation d'œufs. Plus précisément, nous avons ciblé les médecins généralistes et les médecins de famille afin de leur faire comprendre que la consommation d'un œuf par jour est acceptable pour leurs patients, même pour ceux qui ont un niveau de cholestérol élevé. Ce message est conforme à la recherche publiée au cours des 10 dernières années et qui révèle qu'il n'existe que très peu de preuves à l'effet que la consommation d'œufs est liée aux maladies cardiovasculaires. Pour disséminer ce message, nous avons retenu les services d'une équipe spéciale d'éducateurs ciblant les médecins qui ont rendu visite, jusqu'à quatre fois chacun, à environ 2 100 médecins à l'échelle

du pays. En 2010, nous prévoyons rencontrer 4 800 médecins et nous sommes optimistes à l'effet que nous serons en mesure d'accroître le nombre de médecins qui conviendront qu'un œuf par jour est acceptable!

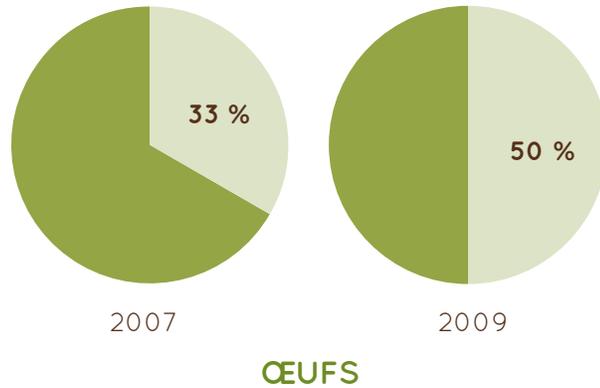
En plus des efforts visant à rejoindre les médecins à leur lieu de travail, les POC ont aussi assisté à plusieurs conférences sur la santé pour y rencontrer des médecins, des diététistes et d'autres professionnels de la santé. En 2009, nous étions représentés à la conférence médicale *Primary Care Today* en mai à Toronto, au Forum sur la médecine familiale à Calgary en octobre, ainsi qu'au Symposium francophone de la médecine à Montréal qui avait aussi lieu en octobre. De plus, les POC ont convoqué un groupe de médecins en février qui devaient revoir la dernière décennie de recherche sur les risques de maladies cardiovasculaires et le cholestérol alimentaire. Il mérite de



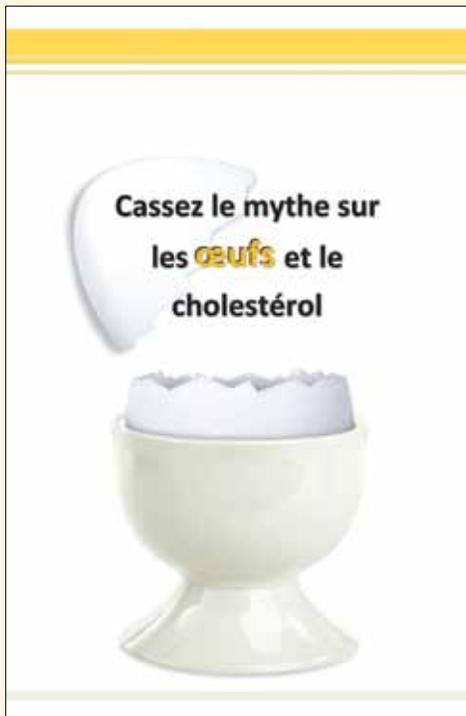
Ci-haut : Remise par les médecins aux patients dont le diagnostic récent indique un taux élevé de cholestérol, la trousse *Choix Santé* illustre comment les œufs peuvent faire partie d'un mode de vie sain.

**1 médecin sur 2 est maintenant d'avis que la consommation d'un œuf par jour est acceptable comparativement à 1 sur 3 en 2007.**

Y a-t-il des aliments que vous avez déjà recommandés à vos patients dont le taux de cholestérol est élevé de limiter ou d'éliminer mais que vous jugez maintenant acceptables?



(Source : sondage effectué par les POC auprès des médecins en 2009)



Ci-dessous : En 2009, nous avons distribué une ressource intitulée *Cassez le mythe sur les œufs et le cholestérol*, dans le cadre du Programme d'éducation des médecins.

### La consommation d'œufs n'augmente pas le risque de maladie cardiovasculaire

Selon une vaste étude prospective (n > 100 000), consommer 1 œuf par jour n'accroît pas le risque de maladie coronarienne et d'AVC<sup>1</sup>.

**Risque de maladies cardiovasculaires\* selon le taux de consommation d'œufs\***

Hommes | Femmes

\*Défini les maladies cardiovasculaires comme les cas incidents d'infarctus du myocarde non-mortels, de coronaropathie mortelle ou d'AVC.

Le risque relatif n'a pas augmenté de manière significative que la consommation ait été de < 1 œuf/semaine ou 1 œuf/jour.

En 2007, une étude a démontré que consommer 7 œufs ou plus par semaine n'augmente pas le risque d'AVC ou de maladie coronarienne<sup>2</sup>.

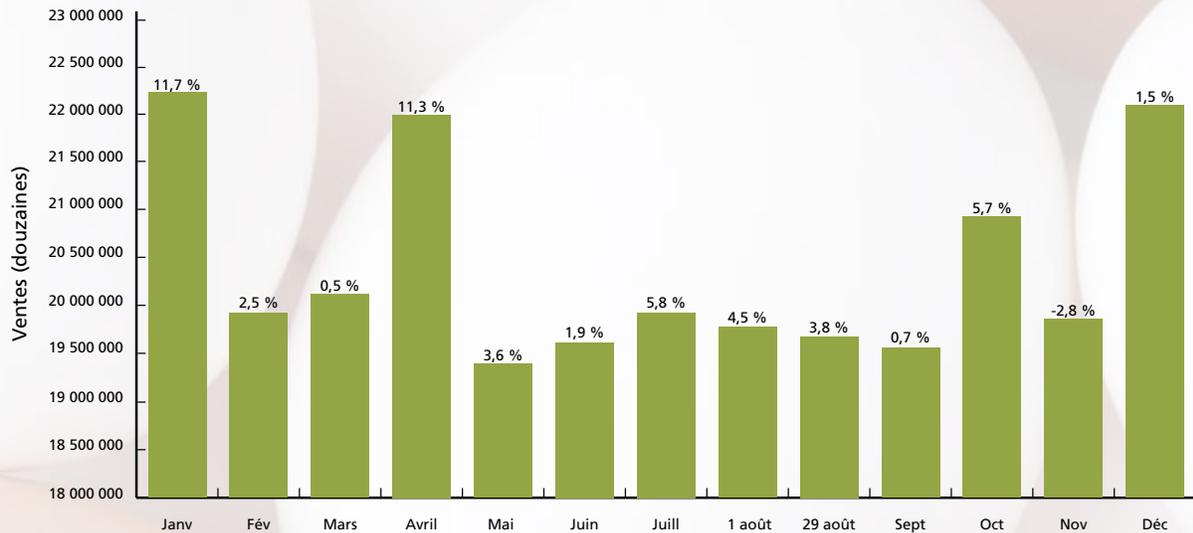
<sup>1</sup>Yes FB, Thompson WW, Bittel EL, et al. A prospective study of egg consumption and risk of cardiovascular disease in men and women. *JAMA* 2005;293:2887-2894.

<sup>2</sup>Garrett-ICE, Sirtl, ME, Ahmed S, et al. Regular egg consumption does not increase the risk of stroke and cardiovascular disease. *Med Sci Monit*. 2007;13(2):CR3-8.

<sup>3</sup>Yessierli NK, McNameas RL, Teasdale MA, Smith-BIT, Barnes SA. Plasma lipid and lipoprotein responses to dietary fat and cholesterol: A meta-analysis. *American Journal of Clinical Nutrition*. 2007;85(5):1207-1216.

<sup>4</sup>Storck M, Proulx C, Collins R, Nadeau R, Falaris B. Dietary lipids and blood cholesterol: Quantitative meta-analysis of metabolic ward studies. *British Medical Journal*. 2007; 334 (7644):112-117.

## Les ventes d'œufs totales au détail indiquent une croissance cumulative annuelle dans 12 périodes sur 13 (périodes de 4 semaines)



Source : Suivi du marché Nielsen, Total des œufs National  
Périodes de 4 semaines prenant fin le 19 décembre 2009.

souligner que le groupe de spécialistes a mentionné la génétique, l'obésité et la consommation de gras trans et saturés comme étant les principaux facteurs de risque—non la consommation d'œufs qui était considérée inoffensive pour la grande majorité des Canadiens. Ces conclusions ont été publiées dans le *International Journal of Clinical Practice* et seront adressées à tous les médecins du Canada en 2010.

Parlant toujours de croissance, les POC ont encore collaboré étroitement avec les classificateurs pour vendre plus d'œufs dans les périodes où les approvisionnements sont à leurs niveaux les plus élevés. Dans le cadre de notre deuxième promotion nationale sur contenants en février, les consommateurs qui achetaient des œufs dans des contenants spécialement marqués à cette fin pouvaient inscrire un NIP sur le site Web [lesoeufs.ca](http://lesoeufs.ca) et courir la

chance de gagner un voyage pour quatre personnes à Costa Rica. Au total, les ventes d'œufs ont augmenté de 2,5 % par rapport à la période promotionnelle de 4 semaines l'année précédente, en sus de la hausse de 4,7 % en 2008. La prochaine promotion est prévue pour le mois de janvier 2010 et mettra en vedette un coupon à détacher en magasin que les consommateurs pourront nous adresser avec trois codes CUP pour une chance de gagner des tuques J'craque pour toi mon coco!® d'Équipe Canada, des cartes-cadeaux de Best Buy et un grand prix d'un voyage pour quatre personnes au Championnat mondial de hockey 2010 de la IIHF qui aura lieu en Allemagne au mois de mai. Cette promotion coïncide avec le ralentissement de la demande pour les œufs de table qui suit habituellement le temps des Fêtes.

En parallèle aux promotions sur contenants et en magasin, les POC ont aussi fait équipe avec la chaîne populaire de conditionnement physique, le Coin des coureurs, pour promouvoir le double avantage d'un régime alimentaire sain et l'exercice physique. Comme résultat, les entraîneurs des nombreux établissements du pays encouragent les coureurs et marcheurs aspirants à consommer des œufs comme source d'énergie durable pour un rendement optimal. Durant l'année écoulée, nos efforts promotionnels ont aussi profité d'un élan considérable grâce à notre association aux Restaurants McDonald's du Canada qui servent des œufs en coquille frais de catégorie A du Canada dans leur sandwich du déjeuner, mieux connu sous le nom d'œuf *McMuffin*®. Plus précisément, les œufs ont joué un rôle-vedette dans un message télévisé de McDonald's d'une durée de 30 secondes qui incluait le logo J'craque pour toi

**PLAY TO WIN<sup>®</sup>  
WITH EGGS!**  
Contest ends 03/14/09.  
Visit [eggs.ca](http://eggs.ca) for full details.

**JOUEZ POUR GAGNER<sup>®</sup>  
AVEC LES ŒUFS!**  **GET CRACKING**

Le concours prend fin le  
14 mars 2009.  
Visitez [lesoeufs.ca](http://lesoeufs.ca) pour  
plus de détails.

**J'KRAQUE POUR  
TOI MON COCO!**

**COSTA RICA**



**AQUE POUR TOI  
COCO!®**

otre énergie à l'épreuve avec  
. Entrez votre NIP et courez  
e de gagner\* un voyage  
re familiale au Costa Rica se  
t à des jours remplis  
: randonnée, rafting, kayak,  
équitation et tyrolienne seront au  
rendez-vous!\*\*

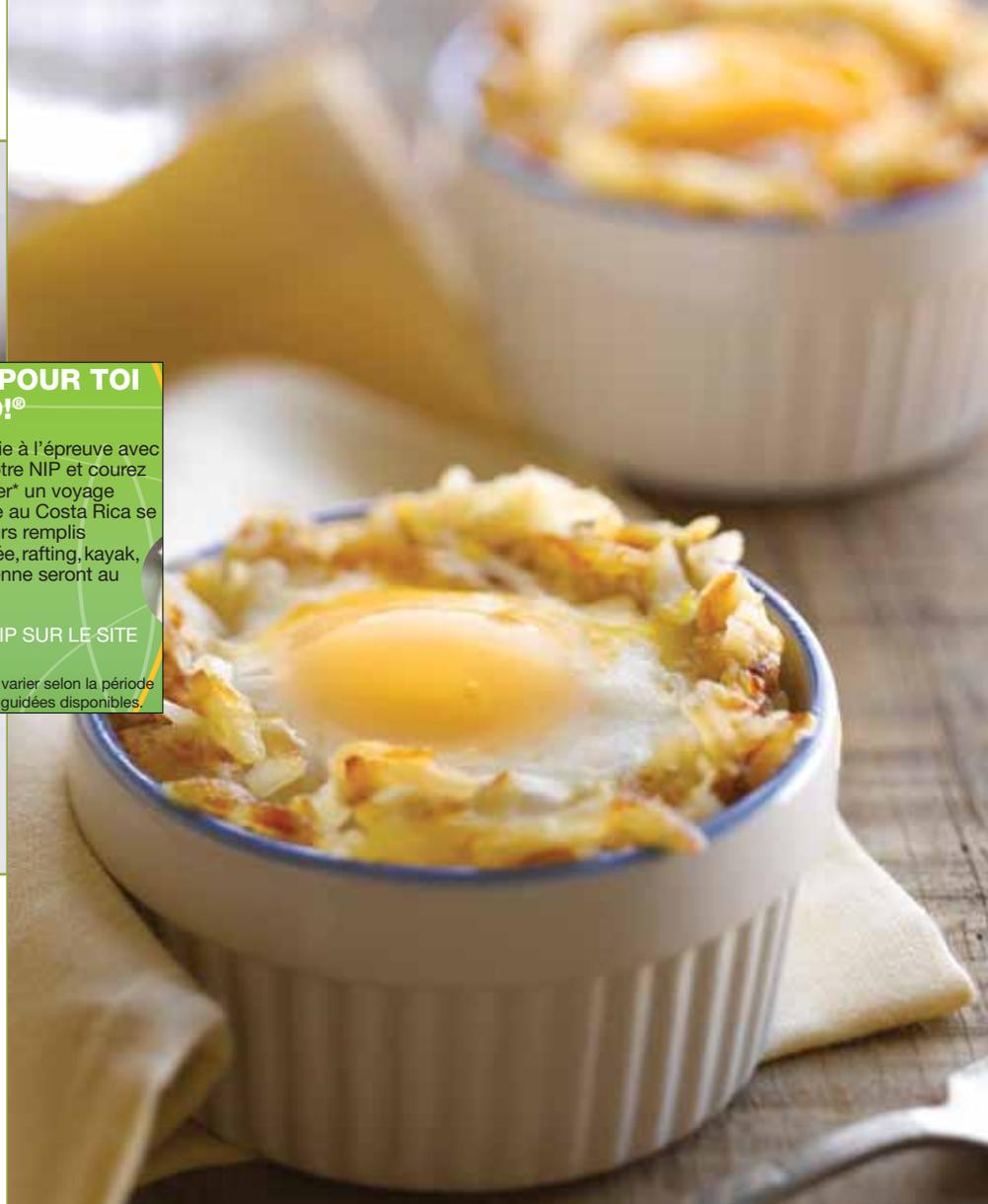
**ENTREZ VOTRE NIP SUR LE SITE  
LESOEUF.S.CA!**

\*\* Les activités peuvent varier selon la période  
de l'année et les visites guidées disponibles.

Ci-dessous : Durant la période de promotion de 4 semaines, la campagne *Jouez pour gagner avec les œufs* a fait croître les ventes de 2,5 %.

mon coco!® Aussi, les POC ont été invités à promouvoir les œufs lors d'un regroupement des gestionnaires de restaurants au siège social de McDonald's pour l'Ouest canadien à Burnaby, en Colombie-Britannique.

Il ne fait aucun doute que la recherche auprès des consommateurs continue de jouer un rôle essentiel dans nos stratégies à court et à long terme d'accroître la consommation d'œufs. L'an passé, nous avons tenu des groupes de consultation auprès des consommateurs pour nous aider à élaborer et à mieux adapter nos messages télévisés, et discuté avec les médecins pour déterminer si leurs attitudes à l'endroit des œufs avaient changé. En vue de notre programme à venir de fidélité des consommateurs, nous avons mené une recherche à la consommation pour nous aider à comprendre la meilleure façon de promouvoir les œufs produits au Canada



et les producteurs d'œufs du pays. En plus d'une recherche qualitative, les POC ont aussi invité 1 000 répondants à compléter l'étude annuelle sur les usages et les attitudes relativement aux œufs.

Tournés vers l'avenir, les POC visent maintenant à faire croître d'une autre tranche de 1,5 % les ventes nationales totales au détail en 2010. Moyennant l'appui sans équivoque de notre Conseil d'administration, la participation

de toutes les provinces à la stratégie nationale et les efforts soutenus de l'ensemble de notre équipe, l'atteinte de cet objectif est certes possible.

# Commerce international et relations gouvernementales

La gestion de l'offre est un programme agricole unique au Canada. Pendant plus de quatre décennies, il fait partie intégrante du secteur de la production alimentaire de notre pays, offrant aux producteurs d'œufs l'occasion de toucher un juste revenu tout en assurant la stabilité des prix à la consommation et celle des communautés rurales. Ce qui fait en sorte qu'il en soit ainsi sont les contrôles à l'importation, les prix à la production et la planification de la production.

Ensemble, ces trois piliers font qu'il est possible de prévoir l'offre et de planifier la demande. Pour assurer la viabilité continue d'un programme efficace de gestion de l'offre, il est essentiel que ces piliers soient maintenus.

L'atteinte de cet objectif a fait appel au maintien d'une étroite communication avec les dirigeants du gouvernement tout au cours de 2009. Ce faisant, nous avons travaillé sur plusieurs filières internationales et domestiques en collaboration avec nos partenaires de la coalition nationale pour la gestion de l'offre, soit les secteurs laitier, du poulet, du dindon et des œufs d'incubation. Nous avons aussi maintenu une solide

présence à Genève afin de suivre les négociations du cycle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Aussi, nous avons suscité l'appui à l'endroit de la gestion de l'offre auprès d'organismes aux vues similaires via notre participation à divers événements qui se sont déroulés à l'échelle internationale. Au pays, nous avons tenu notre petit-déjeuner annuel à l'intention des politiciens en mai, assisté aux réunions annuelles des ministres fédéral, provinciaux et territorial de l'Agriculture en juillet et fait valoir nos préoccupations des plus sérieuses au sujet du renouvellement de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

Bien que peu se soit produit l'an dernier en matière de progrès à l'OMC, il ne fait aucun doute qu'une entente plane à l'horizon. C'est pourquoi la coalition nationale de la gestion de l'offre (GO-5) a maintenu une solide présence à Genève et pourquoi nous avons régulièrement rencontré les dirigeants du gouvernement, y compris le ministre du Commerce international, Stockwell Day, et le ministre de l'Agriculture, Gerry Ritz. Lors de ces réunions, nous avons manifesté notre appui sans équivoque à l'endroit des



efforts du gouvernement visant l'atteinte d'une entente commerciale sans impact économique négatif pour les producteurs du Canada. C'est un message que nous avons transmis aux bureaucrates et politiciens de tous les partis. À plusieurs reprises, nous avons offert notre appui à l'endroit de la position bien connue du gouvernement fédéral visant aucune baisse dans les tarifs hors-contingents et aucune augmentation de l'accès minimum aux marchés, toujours en collaboration avec nos partenaires nationaux et provinciaux de la gestion de l'offre des secteurs laitier et avicole.

À Genève, les représentants du GO-5 national ont rencontré le nouveau président des négociations de l'OMC en agriculture, David Walker, peu après sa nomination en avril. Cette réunion avait pour but de discuter la gestion de l'offre et la position du gouvernement du Canada en matière de commerce. Le GO-5 a également rencontré régulièrement le nouveau négociateur en chef du Canada pour l'agriculture, Gilles Gauthier, afin de lui faire part de notre appui et lui faire profiter de notre expertise technique. De plus, nous avons tenu des rencontres régulières avec d'autres pays membres

de l'OMC dans le but d'obtenir le plus d'information possible suite aux réunions qui se sont déroulées aux paliers supérieurs. Les négociations du cycle de Doha ressemblant à un casse-tête géant de 153 morceaux, soit un morceau pour chaque membre de l'OMC, l'établissement et le maintien de liens étroits avec nos partenaires internationaux deviennent un élément important du processus de cueillette d'information.

Afin d'accroître le soutien et la compréhension de la gestion de l'offre au palier international, les POC ont aussi travaillé avec des organismes aux vues similaires. En juin, nous étions représentés auprès d'une délégation du GO-5 qui s'est rendue à Rome en vue du Sommet mondial des Nations Unies sur l'alimentation. Quelques mois suivant cet événement, soit en septembre, notre président, Laurent Souigny, et notre chef de la direction, Tim Lambert, ont assisté au Symposium de l'OMC à Genève. Le même mois, le vice-président Peter Clarke, a présenté un exposé détaillé sur les avantages de la gestion de l'offre devant près de 400 délégués de l'industrie des œufs de par le monde

## Les producteurs d'œufs aident à lutter contre la faim

Depuis longtemps, la présence des producteurs d'œufs se fait sentir dans les communautés à l'échelle du pays par leurs nombreuses contributions à l'économie locale. En plus d'encourager plusieurs petites entreprises de la région où ils vivent, ils achètent de la moulée, du carburant, des engrais et de nouveaux véhicules, sans compter les milliers de Canadiens qui sont à leur emploi. En dépit de ce qui précède toutefois, il est juste de dire que les contributions des producteurs d'œufs à leurs communautés va bien au-delà de l'entreprise familiale et des entreprises locales.

Chaque année, les producteurs d'œufs contribuent en effet de façon importante aux organismes nationaux et internationaux dont le travail consiste à combattre la faim. Depuis les vingt dernières années environ, les POC unissent leurs efforts à ceux des offices provinciaux de commercialisation des œufs pour faire don d'œufs frais aux banques d'aliments. Suite à une demande reçue cette année des Banques d'aliments du Canada, le Conseil d'administration des POC a approuvé une augmentation de la quantité d'œufs qui leur est fournie qui passera dorénavant à 5 620 boîtes de 15 douzaines d'œufs.

Au-delà de nos frontières, les producteurs d'œufs font un don d'œufs en poudre aux communautés de l'Amérique centrale, des Caraïbes et de l'Afrique. Cette initiative est rendue possible par la *Canadian Food for Children*, un programme dirigé par le Dr Andrew Simone. Selon Dr Simone, il est possible de nourrir un village pendant un mois avec une seule boîte d'œufs en poudre. En 2009, les POC ont doublé à 16 tonnes métriques leur don annuel d'œufs entiers en poudre.

lors de la conférence de la Commission internationale des œufs qui s'est déroulée à Vancouver. Tout particulièrement, il est réconfortant de voir que le Canada n'est pas le seul pays à se préoccuper sérieusement de ses produits sensibles à l'OMC. En effet, plusieurs autres pays partagent le même avis. C'est pourquoi l'appui continu du gouvernement fédéral à l'endroit de la gestion de l'offre à l'échelle mondiale est essentiel à l'aube d'une entente.

Il va sans dire qu'il est nécessaire de nous rapprocher de l'action à Genève. C'est pourquoi le GO-5 national a encore une fois retenu un employé accrédité à temps complet à l'OMC afin de suivre les déroulements à l'OMC et préparer les rapports intitulés *Genève en bref*. Ce bulletin a été distribué régulièrement à tous les groupes nationaux et provinciaux de la gestion de l'offre et est affiché dans la section sur le commerce de notre site Web à l'adresse [lesoeufs.ca](http://lesoeufs.ca). Pour rester à l'affût des plus récents progrès, le GO-5 national a aussi tenu des conférences téléphoniques hebdomadaires. À l'interne, notre directeur de la politique commerciale offre régulièrement aux décideurs des POC des rapports découlant des activités à l'OMC et un rapport sur le commerce est toujours inclus dans les comptes rendus hebdomadaires de Tim Lambert.

À l'échelle domestique, nous avons raffermi notre approche au commerce à l'échelle de toutes les provinces et territoires et ce, en collaboration avec nos partenaires du secteur de la gestion de l'offre à l'échelle nationale. Certains membres du personnel des POC siègent activement au Comité mixte des Exécutifs du GO-5, au Comité sur les communications et au Comité technique. Ces comités nous permettent de collaborer sur des stratégies communes

en matière de relations gouvernementales et de communication et sur les questions techniques liées au commerce. De plus, les POC ont travaillé étroitement avec le GO-5 national sur l'*Appel à la cohérence* qui consiste en une déclaration internationale illustrant comment l'entente actuelle à l'OMC contrevient à diverses dispositions des déclarations et ententes internationales. Cette initiative devrait se poursuivre en 2010. De même, le GO-5 a été très satisfait de la déclaration du ministre Day en octobre à l'effet que la gestion de l'offre ne serait pas négociable dans les négociations prochaines d'une nouvelle entente commerciale entre le Canada et l'Union européenne. Les POC remercient très sincèrement les ministres Day et Ritz pour le soutien continu du gouvernement fédéral à l'endroit de notre industrie.

Entre-temps, les groupes nationaux et provinciaux de la gestion de l'offre, appuyés par la Fédération canadienne de l'agriculture, ont exercé des pressions auprès des dirigeants des gouvernements fédéral et provinciaux pour obtenir une assurance à l'effet que la gestion de l'offre ne soit pas affectée négativement par le nouvel Accord sur le commerce intérieur. Les POC et leurs partenaires de la coalition du GO-5 sont fermement d'avis que cet accord, qui régit le commerce interprovincial, ne contient pas les dispositions nécessaires pour protéger adéquatement la gestion de l'offre contre une contestation juridique potentielle. Les POC poursuivront leur travail avec leurs partenaires pour assurer que les Premiers ministres et les ministres provinciaux comprennent parfaitement le besoin d'inclure des sauvegardes adéquates pour la gestion de l'offre dans l'ACI.

L'une des meilleures occasions pour nous adresser directement aux politiciens

sur la question de la gestion de l'offre est notre petit-déjeuner annuel sur la Colline du Parlement. Les POC ont tenu leur cinquième édition de ce petit-déjeuner le 6 mai. Près de 50 députés et sénateurs étaient présents, y compris les ministres de l'Agriculture et des Finances. Durant les propos du président des POC, Laurent Souigny, et ceux du ministre Ritz, prononcés dans le restaurant du Parlement, les participants ont eu l'occasion d'échantillonner des omelettes préparées sous la supervision des administrateurs des POC. Les producteurs d'œufs apprécient vivement l'occasion d'interagir de façon informelle avec leurs députés et considèrent ce petit-déjeuner comme un fait saillant de leur année. Les politiciens apprécient aussi l'atmosphère amicale et informelle de l'événement, ce qui fait que l'activité connaît un succès retentissant d'une année à l'autre.

Somme toute, les POC ont connu une année très productive en ce qui touche la filière du commerce. Tournés vers l'avenir, Les Producteurs d'œufs du Canada continueront de livrer un message cohérent en collaboration avec leurs partenaires de la coalition nationale de la gestion de l'offre quant au besoin de maintenir un secteur viable et efficace de gestion de l'offre pour les générations futures de Canadiens. Moyennant l'aide des producteurs d'œufs de tout le pays, il s'agit d'un message que les politiciens peuvent s'attendre de recevoir clairement en 2010.

## OBJECTIF STRATÉGIQUE :

Continuer à rehausser le Programme de produit industriel par le biais d'une amélioration continue, une cohérence d'exécution et l'intégration du programme.



# Gestion du Programme de produit industriel

Les Producteurs d'œufs du Canada déploient tous les efforts pour assurer la stabilité générale de l'industrie pour les producteurs, transformateurs et consommateurs en améliorant constamment le Programme de produit industriel (PPI). Le PPI sert à assurer que les exigences de la clientèle soient satisfaites par le biais des œufs destinés à la transformation.

De là, les œufs sont transformés en des produits à valeur ajoutée et en d'autres produits comme des œufs en poudre, des mélanges à gâteaux et même du shampoing. Beaucoup de temps est consacré à la gestion de cet approvisionnement d'œufs aux transformateurs et, alors que ce commerce représentait jadis de 5 à 10 % de la production annuelle d'œufs, les récentes estimations indiquent qu'il en représente maintenant près de 30 %.

En 2009, les POC ont accompli d'autres progrès au niveau de la rationalisation et

de la standardisation des procédures d'exploitation du PPI. Nous avons perfectionné les outils de planification de la production, standardisé la façon dont nous traitons les demandes des classificateurs et transformateurs, et nous sommes à travailler actuellement avec eux pour améliorer nos aptitudes en matière de prévisions. Aussi, nous avons réalisé des épargnes importantes suite à la mise en œuvre des recommandations découlant d'une étude sur le transport menée dans le Canada atlantique. Peut-être plus important encore, un litige avec la Saskatchewan Egg Producers concernant l'allocation des

## Les rôles des œufs canadiens dans la production de vaccins humains

Les œufs sont déjà bien reconnus pour leur polyvalence dans la cuisine. Toutefois, saviez-vous que les œufs ne sont pas toujours destinés à la consommation? En plus de leur fonction clé comme excellente source de protéines, les œufs produits au Canada jouent un rôle essentiel dans la production de nos vaccins contre la grippe saisonnière et la grippe pandémique. En fait, il y a des troupeaux consacrés à la production d'œufs spécifiquement destinés à la production de vaccins humains.

La raison pour laquelle les œufs sont utilisés dans la production de vaccins est simple : un virus ne peut survivre dans une boîte de Pétri. Pour se multiplier, un virus a besoin de cellules vivantes. Pour préparer le vaccin, les œufs fertilisés de calibre moyen et gros reçoivent



une injection d'un sérum spécial contenant le virus, suivi d'une période d'incubation de 15 jours. À ce moment, le vaccin est extrait, embouteillé et expédié à Santé Canada à des fins de distribution nationale.

Au printemps dernier, les inquiétudes au sujet d'une pandémie mondiale de grippe résultant de la propagation d'une personne à l'autre du virus de type A H1N1 a donné lieu à une demande accrue de vaccins pandémiques au Canada, en sus de la demande

habituelle pour des vaccins contre la grippe saisonnière. En prévision de ces besoins, les producteurs d'œufs canadiens ont réagi rapidement à la demande du gouvernement de produire 50 millions de doses du vaccin pandémique. En effet, les POC ont, en réponse à la demande, ajouté des poudeuses au troupeau national de producteur d'œufs de vaccins. En rétrospective, il s'agit là d'un bon exemple de la façon dont la gestion de l'offre a permis d'intervenir et d'assurer que tous les Canadiens aient accès au vaccin contre la grippe.

contingents a été résolu, mettant fin à un débat de longue date à la table du Conseil d'administration des POC.

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue en mars 2009, le Conseil des POC a appuyé à l'unanimité une nouvelle entente sur l'allocation des contingents qui assure à la Saskatchewan une part de 4,76 % de toute augmentation dans le contingent national. L'entente a été conclue à un moment où la croissance de l'industrie via les ventes d'œufs au détail était sans précédent. La nouvelle entente étant en place, le Conseil a approuvé en mars une augmentation des contingents, soit de 378 393 poudeuses, ainsi qu'une quantité

additionnelle de 7 046 poudeuses en septembre pour répondre à cette hausse de la demande. Toutes les provinces étant d'accord avec l'allocation et les redevances, les besoins de 2010 ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil d'administration en novembre. Il mérite de souligner que l'aptitude du Conseil d'administration à résoudre la question a montré que les producteurs d'œufs de tout le pays sont désireux et en mesure de maintenir un marché ordonné. Maintenant tourné vers l'avenir, le Conseil pourra concentrer toute son attention et ses ressources sur les enjeux clés stratégiques qui affectent l'approvisionnement national d'œufs.

L'un de ces enjeux repose au niveau de l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement. Nous avons, l'an dernier, connu un certain succès à ce chapitre suite à la mise en œuvre des recommandations découlant de notre étude sur le transport dans le Canada atlantique. Deux compagnies sont actuellement sous contrat dans cette région et les POC ont réalisé des économies importantes d'environ 600 000 \$ l'an passé en identifiant des routes de transport plus efficaces. En 2010, nous procéderons à une étude des routes dans l'Ouest canadien afin d'identifier les efficacités et les économies potentielles. Faisant partie

## ALLOCATION DU CONTINGENT D'ŒUFS DE VACCINS (PONDEUSES)

PROVINCE	ALLOCATION 2010	ALLOCATION 2009 28 DÉC./08 - 26 DÉC./09	ALLOCATION 2008 29 JUIN/08 - 27 DÉC./08	ALLOCATION 2008 30 DÉC./07 - 28 JUIN/08
ONT.	127 000	211 000	211 000	200 783
QUÉ.	349 200	562 100	562 100	522 720
N.-B.	0	56 500	56 500	60 000
<b>TOTAL</b>	<b>476 200</b>	<b>829 600</b>	<b>829 600</b>	<b>783 503</b>

## TITULAIRES DE CONTINGENTS D'ŒUFS DE VACCINS\*

PROVINCE	2009	2008
ONT.	2	2
QUÉ.	5	6
N.-B.	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>9</b>

\*1 producteur américain en 2008 et 2009.

## ŒUFS DE VACCINS À LA RÉSERVE DU PI

PROVINCE	2009	2008
ONT.	80 955	101 221
QUÉ.	210 040	287 721
<b>TOTAL</b>	<b>290 995</b>	<b>388 942</b>

Données en boîtes de 15 douzaines.

d'un groupe de travail sur la chaîne d'approvisionnement formé de transformateurs et de classificateurs et présidé par les POC, nous procéderons à un réexamen de l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement dans la région de l'Atlantique afin d'identifier d'autres secteurs d'amélioration.

Notre travail sur l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement est complémenté par un système efficace de gestion de la production. Grâce au travail accompli par l'Équipe d'approvisionnement national d'œufs (EANO), nous avons maintenant un Programme national de gestion de la production et un ensemble de projets qui en découlent : le retrait anticipé des poules (RAP), les crédits de contingents et le placement des troupeaux. Notre objectif est que tous les projets soient harmonisés de sorte qu'il soit possible d'équilibrer l'offre et la demande. Les deux premiers ont été complétés avec succès alors que le travail

se poursuit sur le projet à plus long terme du placement des troupeaux.

Au mois de juillet dernier, nous avons procédé à la mise à jour de notre politique de RAP afin de mieux répondre à l'offre et la demande au Canada et d'accroître la flexibilité. Bien que ce programme n'ait pas été utilisé au cours des dernières années puisqu'il était nécessaire de conserver les poules pour répondre à la demande sur les marchés de table et de PI, il sera disponible en supposant que le besoin se fasse sentir à l'avenir. Nous avons aussi remanié la Politique sur les crédits de contingents de sorte que les crédits soient applicables à n'importe quel moment durant l'année plutôt qu'à des moments spécifiques seulement. Cela est important pour que les producteurs qui veulent réaménager leurs installations de ponte en réponse aux lignes directrices actuelles régissant les soins aux animaux et la salubrité des aliments puissent le faire en

bénéficiant de plus de flexibilité, aussi longtemps que les modifications dans la production n'affectent pas négativement l'approvisionnement. C'est en novembre que le Conseil approuvait la politique remaniée.

En ce qui concerne le placement des troupeaux, les POC poursuivent l'élaboration d'un programme visant à réduire les périodes de fluctuation au niveau de l'offre et la demande. L'objectif éventuel est de pouvoir déterminer à l'avance où les troupeaux doivent être placés pour répondre à la demande. L'an passé, nous avons identifié toutes les variables en matière de production d'œufs. En bref, nous tentons de déterminer la demande sur une période de deux ans en tenant compte du fait que la production doit répondre à la demande saisonnière.

Tout au cours de 2009, le directeur en chef de l'exploitation des POC a veillé à



la continuité du PPI en améliorant et en intégrant les politiques et programmes actuels. Dans le cadre de ces efforts, les POC ont procédé à un examen détaillé des Procédures normalisées d'exploitation (PNE) et du processus du service des opérations qui ont été rationalisés au besoin. Les PNE assurent la cohérence des fonctions principales comme les demandes des décoquilleurs pour du produit industriel et les déclarations provinciales de PI.

Par exemple, le Service de développement des affaires (SDA) a élaboré des PNE et un registre grâce auquel les enjeux sont identifiés, partagés et atténués. Entre-temps, le Service du PI a géré un projet sur le poids des œufs tout venant dans le Canada atlantique qui doit permettre de rationaliser la façon de tenir compte des poids du produit tout venant. Un autre point important est que nous avons standardiser tous les documents de politique et les lignes directrices à l'échelle du Service des Opérations afin d'assurer l'uniformité du format, et de préciser clairement les secteurs de responsabilité et d'autorité. Comme résultat, les intervenants peuvent

être pleinement confiants que les programmes des POC sont mis en œuvre de façon cohérente à l'échelle du pays. En ce qui touche la vérification par un tiers dans les usines de transformation, nous sommes actuellement à faire la transition entre la vérification manuelle et une vérification numérique pour standardiser les rapports et réduire le potentiel d'erreur. Enfin, nos inspecteurs régionaux participent plus que jamais à la chaîne d'approvisionnement, en plus de leurs fonctions habituelles à la ferme.

Relativement aux importations, les POC ont, l'an dernier, tenté de mesurer l'effet sur l'approvisionnement national d'œufs des importations au-delà de l'accès autorisé. Il s'agit des importations qui dépassent l'engagement minimum du Canada en matière d'accès au marché qui est équivalent à 5 % de la consommation nationale, et pour lesquelles il est nécessaire de verser des tarifs hors-contingents. Pour assurer le suivi de ces importations et des importations supplémentaires autorisées à un tarif de zéro pour combler les lacunes occasionnelles dans l'approvisionnement domestique, nous avons établi des PNE et élaboré une base de données spéciales

qui permettent de suivre attentivement les importations. À compter de l'an prochain, le personnel des POC préparera des rapports trimestriels sur les importations en fonction de ces données et d'autres qui proviendront de sources internes et externes. Ces rapports contribueront à faire des prévisions de l'offre et la demande une science plus exacte et pourraient éventuellement donner lieu à des épargnes additionnelles.

En guise de conclusion, nous avons confiance que les modifications apportées à ce jour produisent des avantages positifs pour l'ensemble de l'industrie. Ce succès est en grande partie attribuable à des consultations minutieuses avec les intervenants et au dévouement du personnel. Tournés vers l'avenir, les POC poursuivront leur travail avec leurs partenaires afin d'améliorer le Programme de produit industriel via de constantes améliorations, une exécution cohérente et la pleine intégration du programme.

## ALLOCATION DU CONTINGENT FÉDÉRAL (DOUZAINES)

PROVINCE	ALLOCATION 2010	ALLOCATION 2009	ALLOCATION 2008
C.-B.	67 736 019	66 692 583	66 213 800
ALB.	48 808 984	47 402 326	46 820 109
T.N.-O.	2 935 459	2 908 211	2 896 491
SASK.	24 978 136	24 519 658	24 428 395
MAN.	59 122 208	58 594 170	58 366 811
ONT.	206 982 295	204 471 972	203 397 677
QUÉ.	101 547 319	98 337 562	96 886 293
N.-B.	11 516 963	11 361 660	11 288 839
N.-É.	20 288 181	20 108 513	20 031 119
Î.-P.-É.	3 359 037	3 328 852	3 315 857
T.-N.-L.	8 996 923	8 913 934	8 878 198
<b>TOTAL</b>	<b>556 271 524</b>	<b>546 639 441</b>	<b>542 523 590</b>

## CONTINGENT D'ŒUFS DE TRANSFORMATION (ODT) (DOUZAINES)

PROVINCE	ALLOCATION 2010	ALLOCATION 2009	ALLOCATION 2008
C.-B.	2 499 000	2 499 000	2 499 000
ALB.	624 750	624 750	624 750
T.N.-O.	0	0	0
SASK.	4 998 000	4 998 000	4 998 000
MAN.	9 996 000	9 996 000	9 996 000
ONT.	17 493 000	17 493 000	17 493 000
QUÉ.	2 499 000	2 499 000	2 499 000
N.-B.	0	0	0
N.-É.	0	0	0
Î.-P.-É.	0	0	0
T.-N.-L.	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>38 109 750</b>	<b>38 109 750</b>	<b>38 109 750</b>

## NOMBRE DE PRODUCTEURS RÉGLEMENTÉS PAR PROVINCE

PROVINCE	2009	2008	2007
C.-B.	131	132	128
ALB.	158	168	167
SASK.	62	64	64
MAN.	157	158	168
ONT.	344	346	351
QUÉ.	108	106	104
N.-B.	15	16	17
N.-É.	22	22	23
Î.-P.-É.	10	11	11
T.-N.-L.	7	8	11
T.N.-O.	1	1	1
<b>CANADA</b>	<b>1 015</b>	<b>1 032</b>	<b>1 045</b>

Données déclarées au 31 décembre 2009.

## NOMBRE MOYEN DE Pondeuses PAR PRODUCTEUR

PROVINCE	2009	2008	2007
C.-B.	18 065	17 799	18 112
ALB.	10 641	9 851	9 794
SASK.	14 118	13 484	13 385
MAN.	13 770	13 549	12 681
ONT.	21 394	21 123	20 868
QUÉ.	35 945	32 528	33 517
N.-B.	27 790	25 856	24 586
N.-É.	33 142	32 806	31 447
Î.-P.-É.	12 163	11 219	11 302
T.-N.-L.	47 662	42 909	30 802
T.N.-O.	0	0	75 884
<b>CANADA</b>	<b>19 287</b>	<b>18 766</b>	<b>18 595</b>

Données vérifiées pour 2007 et 2008. Données déclarées pour 2009. À l'exclusion de l'inventaire d'œufs de transformation, des contingents retenus, des permis spéciaux et du retrait anticipé des pondeuses.

## MOUVEMENT INTERPROVINCIAL D'ŒUFS EN 2009

VENDEURS	ACHETEURS													VENTES TOTALES
	T.Y.N.	C.-B.	ALB.	T.N.-O.	SASK.	MAN.	NUN.	ONT.	QUÉ.	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	
T.Y.N.	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C.-B.	0	-	1 380	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ALB.	28 005	216 291	-	37 627	47 225	24 451	164	0	0	0	0	0	0	0
T.N.-O.	0	0	0	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SASK.	0	1 405	439 133	613	-	7 847	0	0	0	0	0	0	0	0
MAN.	0	212 242	957 604	0	136 142	-	2	159 405	0	0	0	0	0	0
NUN.	0	0	0	0	0	0	-	0	0	0	0	0	0	0
ONT.	0	0	0	0	143	35 582	0	-	462 521	0	2 220	0	0	0
QUÉ.	0	0	780	0	0	1 976	0	279 272	-	39 747	37 700	0	1 971	0
N.-B.	0	0	160	0	0	0	0	2 376	4 563	-	282 520	816	2 835	0
N.-É.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	367 747	-	11 963	22 698	0
Î.-P.-É.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120	0	-	0	0
T.-N.-L.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	419	0	0	-	0
<b>ACHATS TOTAUX</b>	<b>28 005</b>	<b>429 938</b>	<b>1 399 057</b>	<b>38 240</b>	<b>183 510</b>	<b>69 856</b>	<b>166</b>	<b>441 053</b>	<b>467 084</b>	<b>408 033</b>	<b>322 440</b>	<b>12 779</b>	<b>27 504</b>	<b>3 827 665</b>

Données en boîtes de 15 douzaines.  
Mouvement de table des POC inclus.  
Sujet à révision.

## OBJECTIF STRATÉGIQUE :

Atténuer les risques associés aux enjeux courants et émergents en rapport aux maladies d'origine alimentaire, aux maladies aviaires et à l'environnement. Positionner le programme national de la gestion de l'offre pour les œufs comme étant un système idéal de gestion d'une grande variété de risques.

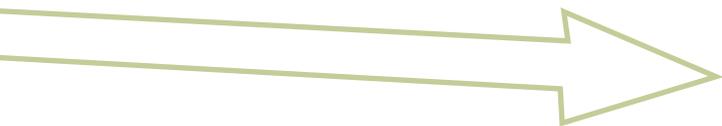
3CAD0560C19

# Gestion des risques

Tous les jours, les 1 015 producteurs d'œufs réglementés du pays sont appelés à protéger leurs troupeaux contre la maladie tout en produisant des œufs frais, nutritifs et sécuritaires pour tous les Canadiens. Il s'agit là d'une responsabilité importante que les producteurs d'œufs de tout le pays prennent très au sérieux.

Il mérite de souligner que nous avons, cette année, accompli un important progrès en obtenant une indemnisation adéquate pour les producteurs dont les troupeaux doivent être abattus par ordonnance du gouvernement dans les rares cas de maladie comme l'influenza aviaire. Également, nous avons fait beaucoup de progrès en ce qui touche un nouveau programme national d'assurance pour les producteurs d'œufs et les éleveurs de poulettes. Enfin, les POC ont procédé à des projets pilotes visant à établir un ensemble de normes nationales de traçabilité des œufs qui permettra de retracer les œufs et les poules dans la chaîne d'approvisionnement, de la ferme jusqu'à la table.

En 2009, Les Producteurs d'œufs du Canada ont travaillé en étroite collaboration avec le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, l'hon. Gerry Ritz, lui demandant de revoir l'indemnisation maximale offerte aux producteurs d'œufs dans le cadre de la *Loi sur la santé des animaux* (LSA) en supposant que leurs troupeaux doivent être abattus par ordonnance du gouvernement suite à une manifestation de maladie. Par la suite, le personnel des POC a travaillé en étroite collaboration avec les représentants de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et, en décembre, c'est avec plaisir que nous avons reçu une lettre du ministre à l'effet que le montant maximum de 8 \$ par poule prévu actuellement dans la LSA était inadéquat. Comme le programme national de surveillance de l'influenza aviaire à déclaration obligatoire du gouvernement bat son plein, il est nécessaire de trouver une solution équitable dans les meilleurs délais. Nous remercions le ministre Ritz pour l'attention continue qu'il consacre à cette question.



En ce qui concerne la salubrité des aliments à la ferme, les producteurs d'œufs canadiens sont fiers de leur aptitude à protéger l'approvisionnement d'œufs du Canada. Suite à son introduction comme l'un des premiers programmes de salubrité des aliments à la ferme fondé sur l'HACCP au Canada en 1990, le programme Propreté d'abord—Propreté toujours<sup>MC</sup>—programme des poudeuses fut ultérieurement reconnu par l'ACIA comme étant techniquement solide et est considéré aujourd'hui comme un programme de classe mondiale pour l'atténuation des dangers associés à la production d'œufs. L'HACCP consiste en un ensemble de principes qui visent à identifier les dangers associés à la production d'aliments et donc à prévenir et à atténuer les risques inhérents. Conformément à notre culture d'amélioration continue, les POC ont, l'an dernier, procédé à une analyse des lacunes dans le programme PD-PT-Pondeuses en le comparant à d'autres programmes de salubrité des aliments à l'échelle internationale. Nous avons aussi assisté aux réunions du Conseil

consultatif sur la biosécurité aviaire du gouvernement pour déterminer comment les nouvelles normes nationales et volontaires de biosécurité pour la volaille affectaient notre propre programme de salubrité des aliments. De plus, le Service de développement des affaires (SDA) a procédé à un examen complet et une comparaison des nouveaux règlements américains sur la biosécurité lorsqu'ils sont entrés en vigueur en juin dernier. En 2010, les inspecteurs régionaux des POC modifieront leur façon de cerner les données de PD-PT-programme des poudeuses en utilisant des tablettes électroniques portables. Nos efforts en matière de biosécurité et de salubrité des aliments à la ferme sont complétés par le programme Propreté d'abord—Propreté toujours<sup>MC</sup>—programme des poulettes, un programme de biosécurité et d'hygiène qui porte sur les divers aspects de l'élevage des poulettes au Canada.

Une préoccupation bien réelle pour les producteurs d'œufs repose au niveau du besoin d'une protection financière en supposant une rare manifestation

## Rehausser la confiance à l'endroit des œufs canadiens par la traçabilité

Depuis que les ministres fédéral, provinciaux et territorial de l'Agriculture ont d'abord demandé un système national de traçabilité pour la volaille et le bétail en 2006, les Producteurs d'œufs du Canada ont, à cette fin, travaillé en étroite collaboration avec le gouvernement et leurs partenaires de l'industrie. Dans le cadre de ce nouveau système national de traçabilité, la salubrité des aliments et la santé humaine seront largement assurées grâce à l'identification des installations et des animaux, ainsi que par l'aptitude à suivre le déplacement des animaux.

Pour accroître encore davantage la confiance des intervenants à l'endroit des œufs produits au Canada, les POC iront un peu plus loin avec un système de traçabilité des œufs. En supposant une rare éventualité où les œufs seraient soupçonnés de contribuer à une urgence en matière de santé humaine, il sera possible de retracer le produit de façon ponctuelle et de réduire ainsi les risques pour le public. L'an passé, nous avons procédé à un projet pilote en ce sens avec deux classificateurs de la région de l'Atlantique qui ont estampillé directement sur les œufs un code unique d'identification. Notre objectif est de mettre en œuvre un ensemble complet de normes nationales de traçabilité des œufs canadiens d'ici 2012.

de *Salmonella enteritidis* (Se) dans leurs troupeaux. C'est pourquoi un groupe de travail formé du personnel des POC, des gérants provinciaux et de représentants de l'industrie des poulettes travaille sur un nouveau programme d'assurance réciproque contre la Se à l'intention des producteurs d'œufs et des éleveurs de poulettes. Conformément au programme d'indemnisation existant des POC, les producteurs d'œufs sont couverts si les installations de ponte subissent un test au cours des dix dernières semaines de ponte. Dans le cadre du nouveau programme, il sera possible de tester les installations plus souvent, ainsi que les poulaillers d'élevage de poulettes qui seront testés sur une base annuelle.

Afin de raffermir davantage la confiance à l'endroit des œufs produits au Canada, les POC s'apprentent à établir et standardiser un ensemble de normes nationales de traçabilité des œufs. En 2009, notre Service de développement des affaires (SDA) a accompli un progrès considérable dans l'atteinte de cet objectif. Dans le cadre de notre travail sur la traçabilité des œufs, deux classificateurs de la région de l'Atlantique ont participé à un projet pilote de traçabilité visant à imprimer des œufs à l'aide d'un code unique représentant les producteurs. Ces œufs pouvaient ensuite être retracés à n'importe quel niveau de la chaîne d'approvisionnement. Ces étapes préliminaires étant complétées, deux autres classificateurs de l'Ouest canadien participeront à la deuxième étape du projet pilote en 2010. D'ici 2012, il est prévu que le système national de traçabilité des poules et des œufs des POC sera entièrement fonctionnel.

Il est vrai qu'un tel système ne peut être élaboré de façon autonome et indépendante. Les normes nationales de traçabilité des œufs doivent également

tenir compte des principes établis par le Comité consultatif de l'industrie et du gouvernement (CCIG), un organisme créé par les ministres fédéral, provinciaux et territorial de l'Agriculture en 2006 pour diriger l'élaboration et la mise en œuvre d'un système national de traçabilité pour la volaille et le bétail. Les 15 membres représentant le gouvernement et les 20 membres représentant l'industrie auprès du CCIG s'affairent à élaborer un système auquel seront intégrées diverses fonctions, y compris l'identification des installations, l'identification des animaux et le suivi du déplacement de ces derniers. En 2009, le personnel des POC et George MacLeod, notre administrateur représentant les producteurs du Nouveau-Brunswick, ont assisté aux réunions du CCIG pour déterminer comment le système national de traçabilité de la volaille pourrait affecter l'élaboration du système de traçabilité des poules et des œufs des POC. À mesure que nous progressons avec le système de traçabilité des poules et des œufs pour l'industrie, nous étudions les systèmes européens qui ont déjà été éprouvés et déployons tous les efforts pour demeurer à l'affût des exigences du gouvernement en matière de traçabilité de la volaille.

Peu importe l'excellence du travail accompli pour assurer la santé de nos troupeaux et la production d'un aliment sécuritaire, des risques sont toujours présents. Par conséquent, il importe que les POC et leurs partenaires provinciaux soient fins prêts en vue de situations d'urgence. À cette fin, les POC ont, en 2009, offert une formation médiatique à l'équipe d'intervention d'urgence de la Nouvelle-Écosse qui répondra aux questions médiatiques en supposant une situation d'urgence ou de crise dans le secteur avicole de cette province. Aussi, les POC procèdent régulièrement à

la mise à jour des protocoles internes régissant les interventions d'urgence comme nous l'avons fait en 2009 pour l'influenza aviaire et l'influenza de type A (H1N1).

En plus de notre travail au niveau de l'indemnisation, de la salubrité des aliments et de l'assurance, nous avons établi un processus formel d'identification des risques qui auraient le potentiel d'empêcher les POC de poursuivre les objectifs stipulés dans leur plan d'affaires. Cet exercice nous oblige à classer les risques, à établir des échelles de tolérance, à identifier les seuils de déclenchement et à élaborer des stratégies d'atténuation. L'identification et la gestion des risques font partie intégrante du cycle annuel de planification et sont des éléments essentiels à notre capacité d'atteindre nos objectifs à titre d'organisation. Conformément à notre engagement vis-à-vis l'amélioration continue comme industrie nationale, nous poursuivrons notre travail sur les initiatives telles celles qui ont été présentées afin d'aider à raffermir la confiance à l'endroit des œufs et des producteurs d'œufs canadiens.

## Gestion des enjeux

En général, les Canadiens sont de nos jours encore plus éloignés que jamais de l'élevage des animaux et de l'agriculture. La plupart d'entre eux habitent des villes et des municipalités situées loin des fermes et des familles qui produisent les aliments que nous consommons. Pour cette raison, il est donc plus difficile pour ceux qui vivent de la terre de faire accepter par le public à grande échelle les pratiques de production à la ferme qui prennent appui sur la science. Cela est particulièrement vrai pour ceux qui font l'élevage d'animaux destinés à la production alimentaire, y compris les producteurs d'œufs.

En 2009, les POC ont profité activement de toutes les occasions pour s'adresser à divers publics au sujet des pratiques de production et des valeurs que les producteurs d'œufs tiennent à cœur. Par exemple, nous avons organisé des ateliers éducatifs à l'intention des détaillants, professionnels des services alimentaires et une importante compagnie de services alimentaires. En guise de complément à ces activités, nous avons préparé des ressources sur papier et en ligne pour aider à répondre aux questions communes sur la production d'œufs. Entre-temps, les POC se sont aussi penchés sur les divers types d'abris de recharge, participé à des discussions sur l'élaboration de nouvelles normes canadiennes pour la volaille biologique et raffermi leurs liens

avec plusieurs organismes agricoles à l'échelle internationale. Ce qui est peut-être plus important encore, nous avons commencé à étudier le concept de la Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE), une approche au commerce fondée sur des valeurs solides qui nous aide à déterminer et à faire connaître aux Canadiens les principes que nous avons adoptés.

Bien que les producteurs comprennent le besoin de montrer qu'ils excellent à ce qu'ils font, il est aussi nécessaire de montrer qu'ils sont compatissants. C'est pourquoi les POC se sont lancés sur une voie qui a le potentiel d'influencer positivement toutes les facettes de nos affaires. Dans le cadre de notre



## Qu'il suffise de dire qu'à chaque matin, le petit-déjeuner d'un producteur d'œufs vient de poules qui pondent

travail lié à la RSE, nous voulons faire connaître la valeur des aliments produits au Canada. En achetant des œufs canadiens, les consommateurs appuient les producteurs locaux qui prennent soin de leurs animaux, qui sont respectueux de l'environnement et qui contribuent à la viabilité générale des communautés dans lesquelles ils vivent. En 2009, nous avons entrepris un certain nombre de projets de RSE à court et à plus long terme, y compris une étude sur le bilan de dioxyde de carbone de l'industrie des œufs, un système national de traçabilité des œufs pour raffermir encore davantage la confiance à l'endroit des œufs, ainsi qu'une recherche à la consommation dans le cadre d'une campagne de fidélité à l'endroit de notre produit canadien. Nous avons aussi élaboré un plan de communication tenant compte des idées du Comité national-provincial sur la communication, afin de faciliter le travail de sensibilisation des producteurs à la RSE et de promouvoir ainsi le leadership et le civisme véritable. Ensuite, pour nous assurer que nos communications soient pertinentes et qu'elles aient l'effet désiré auprès de nos divers publics, nous avons revu les messages publics pour évaluer leur degré d'impact émotionnel. Enfin, nous avons accru notre photothèque et notre vidéothèque pour faciliter les efforts visant à rehausser l'image des producteurs d'œufs.

Dans le domaine des soins aux animaux, les POC ont fait des progrès additionnels l'an dernier dans l'atteinte de l'objectif d'une conformité aux lignes directrices contenues dans le Programme de soins aux animaux et régissant la densité des cages. Plus précisément,

les inspecteurs régionaux des POC ont collaboré étroitement avec les producteurs pour corriger les lacunes ou éliminer les obstacles à l'atteinte d'une note de passage. En appui à ces efforts, les inspecteurs ont revu les principaux points du programme lors de leur atelier annuel afin d'assurer que sa mise en œuvre soit cohérente à l'échelle du pays. Ils ont aussi veillé à la formation du personnel provincial sur le terrain en Ontario et en Colombie-Britannique, également pour assurer que la prestation des programmes nationaux de salubrité des aliments soit cohérente par rapport aux normes nationales. Enfin, les POC ont accueilli chaleureusement à l'équipe nationale deux nouveaux inspecteurs régionaux en Saskatchewan et dans l'est de l'Ontario/au sud du Québec.

Par ailleurs, dans le secteur de la production d'œufs de spécialité, les POC ont complété un rapport qui avait pour but de documenter les pratiques des divers abris de rechange retrouvés au Canada. Il mérite de souligner que ces conclusions pourraient influencer la révision à venir du Programme de soins aux animaux pour y inclure des lignes directrices et des pratiques exemplaires pour les abris utilisés dans les élevages sur parquet, parcours extérieurs, volières et colonies de cages. Durant leurs visites à la ferme en 2010, les inspecteurs régionaux utiliseront leurs nouvelles tablettes électroniques portables pour cerner encore plus d'information au sujet des abris de rechange et de la production d'œufs de spécialité sur les fermes canadiennes de production d'œufs.

Tel que mentionné plus tôt, les POC ont déployé des efforts auprès d'un certain nombre d'importants intervenants de l'industrie alimentaire afin de leur fournir de l'information précise, factuelle et fondée sur la science au sujet de la production d'œufs. En 2009, nous nous sommes adressés directement aux représentants de grandes compagnies canadiennes de vente au détail et de services alimentaires via une série d'ateliers dont le programme incluait des visites à la ferme, des présentations sur le marketing et la nutrition, des sessions d'information fondée sur la science et dirigées par des spécialistes, et plus encore. Nous croyons avoir accompli un progrès important dans nos efforts visant à éduquer les principaux décideurs au sujet de notre industrie. Ces ateliers à l'intention des intervenants de l'industrie alimentaire se sont révélés une expérience positive pour tous. En particulier, nos visites à la ferme ont permis à des chefs d'expérience et à des exploitants d'entreprise de rencontrer un producteur d'œufs pour la première fois.

En appui à ces efforts et à d'autres déployés au cours de l'année écoulée, nous avons élaboré un certain nombre de produits de communication sur les soins aux animaux et l'industrie des œufs. Parmi les plus communs, citons des fiches d'information pleine page qui ont été distribuées aux compagnies de services alimentaires et aux politiciens lors du petit-déjeuner annuel des POC sur la Colline du Parlement en mai. En collaboration avec les offices provinciaux, nous avons aussi élaboré une fiche d'information sur l'élevage des poules en milieu urbain afin d'aider les politiciens

les mêmes œufs pour des millions de familles canadiennes—voilà un lien profond qui nous unit.

municipaux et les consommateurs à mieux comprendre la question. En plus de ces initiatives, nous avons ajouté de nouvelles séquences à notre série vidéo intitulée *De la ferme à votre table* sur le site [lesoeufs.ca](http://lesoeufs.ca) et préparé des messages en appui aux projets pilotes sur la traçabilité des œufs en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. En 2010, nous prévoyons produire une nouvelle ressource sur la gestion de l'offre.

En appui à notre travail en matière de soins aux animaux, les POC travaillent en collaboration avec leurs partenaires domestiques et internationaux. En 2009, nous avons tenu une conférence téléphonique avec les cinq Conseils provinciaux du Canada pour le soin des animaux d'élevage (CSAE) afin de leur présenter un survol de nos activités en matière de communication et solliciter leurs commentaires. Les CSAE, établis en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et maintenant en Colombie-Britannique, font un travail inestimable d'éducation des Canadiens au sujet des questions liées à la production d'œufs et à l'agriculture en général. Sur la scène internationale, les POC continuent de raffermir leurs liens avec le Comité interaméricain sur la santé aviaire (CISA) qui est formé de représentants du gouvernement et de l'industrie avicole à l'échelle des Amériques et qui s'affairent à proposer de nouvelles lignes directrices à des fins de considération par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). Nous avons aussi assisté à la conférence de l'OIE à Paris à titre de représentants de la Coalition nationale du secteur avicole canadien formée des organismes

de producteurs de poulets, d'œufs et des éleveurs de dindons. Cette réunion a permis de mieux comprendre le cadre de travail de l'OIE et de constater jusqu'à quel point le Canada est respecté pour le travail que nous avons accompli en guise de préparation à une urgence mondiale en matière de santé animale.

Du côté de l'agriculture biologique, les POC ont participé au processus de consultation avec des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux pour aider à l'élaboration de normes canadiennes régissant la production biologique. En 2009, nous avons obtenu un poste avec droit de vote auprès du comité responsable de revoir les normes sur la production biologique, ainsi qu'une représentation auprès du Groupe de travail spécial sur la volaille biologique. Auparavant, les producteurs d'œufs réglementés qui produisaient des œufs biologiques dans le cadre du programme de gestion de l'offre ne pouvaient participer aux discussions. Comme résultat de ces efforts, le comité a accepté notre position à l'effet que l'accès de la volaille biologique à l'extérieur soit limité dans les cas d'urgence et durant les périodes migratoires des oiseaux sauvages. Il a aussi été entendu que l'accès aux bassins d'eau serait limité puisqu'une telle pratique pouvait contribuer à la propagation de l'influenza aviaire. Également, le comité a voté en faveur de la position des POC à l'effet que les poules faisant l'objet d'un élevage biologique pouvaient recevoir un seul traitement unique d'antiparasitaires. Entre-temps et pour approfondir notre connaissance de la volaille biologique en

2009, le Service des opérations a mené une étude devant comparer les divers organismes de certification en Amérique du Nord. En 2010, nous prévoyons parfaire notre position sur les normes biologiques qui s'appliquent à la volaille et raffermir notre relation avec les autres participants à ce processus.

La recherche continue d'être un secteur d'investissement important pour les producteurs d'œufs. Les POC ont un comité spécial de recherche qui finance les chercheurs dont les projets ont un impact sur les œufs. Les membres du comité étudient le plan d'affaires des POC afin d'assurer que les propositions de recherche retenues soient conformes aux objectifs du plan. Également, les POC sont membres du Conseil de recherches avicoles du Canada. Il s'agit d'un organisme national important étant donné les fonds qu'il attribue aux chercheurs qui mènent des recherches scientifiques primaires.

Il ne fait aucun doute que les producteurs d'œufs sont passionnés de la production d'un aliment nutritif à l'intention des Canadiens. Ils sont également passionnés de l'environnement, des soins qu'ils accordent à leurs poules et de leur contribution à leurs communautés. Ce sont en effet de très belles qualités et c'est pourquoi nous sommes de plus en plus optimistes face aux efforts que nous déployons pour rehausser la confiance entre les producteurs d'œufs et les Canadiens. Qu'il suffise de dire qu'à chaque matin, le petit-déjeuner d'un producteur d'œufs vient de poules qui pondent les mêmes œufs pour des millions de familles canadiennes—voilà un lien profond qui nous unit.

# Gouvernance

En appui à toutes les activités qui se déroulent chez Les Producteurs d'œufs du Canada se trouvent des principes et procédés de gouvernance qui donnent vie à la vision qu'a le Conseil d'administration de l'industrie canadienne des œufs. Pour que la chose soit possible, nous nous sommes engagés sur une base permanente à améliorer notre cycle de planification annuelle et à maintenir un lien étroit entre les buts du Conseil et ceux retrouvés dans le plan de travail de chaque service individuel.

Comme conséquence directe de cette façon de faire, nous constatons des résultats positifs à l'échelle de l'organisation. L'an passé, nous avons offert une formation aux administrateurs en matière de gouvernance, tenu une séance annuelle de visualisation et procédé à un examen stratégique visant à documenter les réalisations de l'année et les défis encore à relever. De plus, nous avons effectué un examen du rendement de tous les membres du personnel à l'aide d'un nouvel outil, complété le plan de continuité des affaires et accompli un progrès considérable au niveau du stockage des données importantes sur l'industrie à un seul endroit. De plus, les POC ont amorcé les préparatifs en vue d'une nouvelle Étude sur le coût de production et mis en œuvre une méthode de budgétisation à base zéro de sorte à prévoir les déboursés et les imprévus en 2010.

Le cycle de planification annuelle des Producteurs d'œufs du Canada comporte un certain nombre d'éléments clés qui sont appuyés par un processus d'élaboration de politiques et un processus d'examen qui se complètent l'un et l'autre et qui reposent à la base de la planification des affaires chez les POC. Ce travail est absolument essentiel puisque l'orientation stratégique établie par le Conseil sert à aligner toutes les priorités de travail du personnel des POC. Toutes les ressources, humaines ou financières, sont organisées et axées sur les objectifs établis par le Conseil d'administration.

En février, le Conseil d'administration a tenu sa séance de visualisation, un atelier d'une journée visant à jeter les bases de la planification des affaires en vue de l'année à venir. Immédiatement avant cette séance, les présidents et gérants des

offices provinciaux se sont réunis toute une journée pour discuter les principales questions intéressant l'industrie.

Trois mois plus tard, les administrateurs ont participé à une séance d'information d'une journée conçue pour rehausser leurs connaissances relativement aux pratiques exemplaires, tendances et principes en matière de gouvernance. Le but de la formation en gouvernance est d'assurer que les administrateurs comprennent bien leurs rôles et responsabilités à titre de membres du Conseil. Une séance de suivi est prévue pour le mois de mai 2010 alors que la formation en gouvernance destinée au personnel suivra peu après. Entre-temps, les leçons apprises lors de la séance de visualisation et cernées dans un questionnaire de suivi ont permis de produire un rapport sur les *Introspections stratégiques* qui, à son tour, a servi à l'élaboration du Plan stratégique 2010–2013 présenté à la réunion d'été des producteurs au Nouveau-Brunswick. Le Plan d'affaires qui contient le budget 2010 a été approuvé par le Conseil en novembre.

Le même mois, les POC ont amorcé un examen simultané du rendement de tous les employés. Dans le cadre de ce processus, les membres du personnel ont fait état de leurs réalisations personnelles et procédé à la mise à jour de leurs descriptions de tâches de sorte

à clarifier les rôles et les responsabilités. À l'aide d'un nouvel outil de gestion du rendement, les membres du personnel ont établi leurs objectifs pour l'année à venir afin d'assurer une synergie par rapport aux objectifs du Conseil, en plus de suggérer des idées de formation et de perfectionnement. Toujours en novembre, nous nous sommes empressés d'amorcer la rédaction du rapport annuel et avons procédé à un examen stratégique des réalisations de l'année et des défis qui persistent. Pour compléter le cycle de planification annuelle, l'examen stratégique doit être présenté au Conseil d'administration lors de la séance de visualisation de février 2010. En ce qui concerne l'avenir, les POC prévoient continuer de parfaire le cycle de planification annuel au besoin.

Forts de leurs solides procédés de gouvernance et de planification des affaires, les POC se sont acquittés avec confiance de plusieurs activités internes importantes en 2009. D'abord et avant tout, nous avons retenu la Société Thomsen pour mener la nouvelle Étude du coût de production (CDP) en 2010 qui prendra appui sur les données de 2009. Comme la planification de la production et les contrôles à l'importation, le coût de production est un pilier fondamental de la gestion de l'offre puisqu'il permet aux producteurs de toucher un revenu raisonnable pour leur travail et leurs investissements. À



compter de mars, la Société Thomsen recueillera un échantillon statistiquement valide des coûts des intrants incluant l'électricité, les réparations, le carburant, la moulée, les poulettes et d'autres encore. En 2011, la mise à jour du taux de ponte national et les coûts de la production vont constituer la base de nos calculs mensuels pour le CDP. L'étude sur le CDP a lieu tous les cinq ans et la participation des producteurs est essentielle à son succès.

Toujours à l'échelle de l'industrie, nous poursuivons nos efforts visant la reprise des discussions avec les provinces sur la question d'un nouvel Accord fédéral-provincial (AFP). L'Accord d'origine, qui stipule les rôles du fédéral, des provinces et des producteurs au sein de l'industrie canadienne des œufs, nous sert bien depuis 1976 mais doit être modernisé. L'an passé, nous avons entrepris des consultations informelles avec plusieurs Régies provinciales et nous bénéficions toujours du soutien du Conseil des produits agricoles du Canada. Ces discussions se poursuivent toujours.

Du côté de notre nouvel édifice, disons simplement que le déménagement s'est révélé un franc succès. Comme propriétaires, nous réalisons toujours des économies importantes dans les frais d'occupation. Un autre point important est que nous profitons de l'occasion de notre rapprochement de nos partenaires du secteur agricole et copropriétaires de l'édifice, soit les Producteurs laitiers du Canada, la Fédération canadienne de l'agriculture et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. Ensuite, l'adoption de notre nouveau nom continue de produire des dividendes

En appui aux exigences élevées de l'organisation en matière de communication, de stockage de données et d'informatique, le Service informatique (SI) des POC s'affaire à élaborer l'infrastructure d'un réseau sécuritaire conçu pour améliorer la productivité. En 2009, nous avons fait un progrès considérable dans l'atteinte de notre objectif voulant que toutes les données d'affaires soient accessibles à même une seule base ou « entrepôt » de données. Plus précisément, un prototype a été mis au point pour puiser des données à même le Système informatique de gestion des ressources sur les œufs (SIGRO), le Service du Programme de produit industriel et le Service des finances. Une fois opérationnel l'entrepôt de données reliera les employés à des données d'affaires qui rehausseront l'efficacité et la ponctualité des décisions. De plus, nous continuons à disséminer des messages sur la sécurité au personnel, en particulier au sujet des points vulnérables du réseau.

En 2009, nous avons aussi témoigné une évolution plus poussée d'une technologie Web qui améliore la collaboration du personnel et l'échange d'information. Le déploiement de cette plateforme étant quasi complété, nous y ajouterons d'autres fonctions en 2010 pour améliorer la collaboration encore davantage et réduire la dépendance sur les courriels. Durant l'année, le SI a également continué de remplacer les ordinateurs désuets par une technologie plus récente et respectueuse de l'environnement.

puisqu'il décrit mieux qui nous sommes et ce que nous faisons. Sur une note connexe, les POC ont aussi complété un plan d'urgence qui permettra au personnel de travailler à distance en supposant que l'accès à notre édifice soit interdit.

Pour la première fois, les directeurs de services ont adopté une méthode de budgétisation à base zéro de sorte à pouvoir mieux anticiper les déboursés dans le budget de 2010. La budgétisation à base zéro devrait aussi permettre d'améliorer les rapports, les prévisions et le suivi des déboursés. En toute probabilité, elle sera utilisée de nouveau pour de futurs budgets annuels.

Grâce à une solide planification des affaires, des principes appropriés de gouvernance, un personnel des plus compétents, une technologie efficace et notre culture d'amélioration continue, les POC sont de plus en plus considérés comme chefs de file dans le secteur agricole, un point de fierté pour les producteurs d'aujourd'hui et une source d'inspiration pour ceux de demain.

**Aux Membres de l'**

Office canadien de commercialisation des œufs  
exploité sous la raison sociale de Les Producteurs  
d'œufs du Canada

Deloitte &amp; Touche, s.r.l.

800-100, rue Queen

Ottawa, ON K1P 5T8

Canada

Tél : (613) 236-2442

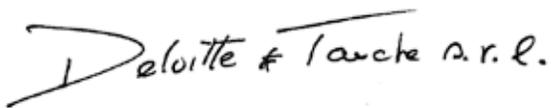
Fax : (613) 236-2195

www.deloitte.ca

Nous avons vérifié le bilan de l'Office canadien de commercialisation des œufs, exploité sous la raison sociale de Les Producteurs d'œufs du Canada (« POC ») au 26 décembre 2009 et les états des résultats, de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie pour la période de 52 semaines terminée à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction des POC. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière des POC au 26 décembre 2009, ainsi que des résultats de leur exploitation et de leurs flux de trésorerie pour la période de 52 semaines terminée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés  
Experts-comptables autorisés

Le 29 janvier 2010

**Bilan**

au 26 décembre 2009  
(en milliers de dollars)

	Fonds de péréquation	Fonds d'administration	2009	2008
<b>ACTIF À COURT TERME</b>				
Espèces et quasi-espèces	9 558 \$	4 207 \$	13 765 \$	35 370 \$
Débiteurs (note 5)	8 945	1 375	10 320	14 027
Stocks	244	—	244	220
Frais payés d'avance	13	280	293	279
Placements (note 6)	28 886	—	28 886	35 494
	47 646	5 862	53 508	85 390
<b>PLACEMENTS AFFECTÉS (note 7)</b>	3 234	—	3 234	3 538
<b>PLACEMENTS (note 6)</b>	7 602	—	7 602	—
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)</b>	36	5 448	5 484	5 428
<b>ACTIFS INCORPORELS (note 8)</b>	—	290	290	328
	58 518 \$	11 600 \$	70 118 \$	94 684 \$
<b>PASSIF À COURT TERME</b>				
Créditeurs et charges à payer	10 816 \$	2 111 \$	12 927 \$	11 720 \$
Portion à court terme de la dette à long terme (note 9)	—	62	62	59
	10 816	2 173	12 989	11 779
<b>DETTE À LONG TERME (note 9)</b>	—	2 776	2 776	2 838
	10 816	4 949	15 765	14 617
<b>ENGAGEMENTS ET PASSIFS ÉVENTUELS</b> (notes 14 et 15)				
<b>SOLDES DES FONDS</b>				
Affectés d'origine interne (note 10)	13 263	4 478	17 741	11 734
Non affectés	34 439	2 173	36 612	68 333
	47 702	6 651	54 353	80 067
	58 518 \$	11 600 \$	70 118 \$	94 684 \$

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL



Président du Conseil d'administration



Président du Comité de vérification

Les notes complémentaires forment une partie intégrale aux états financiers.

## État des résultats

pour la période de 52 semaines terminée le 26 décembre 2009  
(en milliers de dollars)

	Fonds de péréquation	Fonds d'administration	2009	2008
<b>REVENUS</b>				
Ventes d'œufs	56 735 \$	— \$	56 735 \$	94 263 \$
Prélèvements, frais de service et contributions	87 051	16 600	103 651	135 100
Intérêts et autres revenus	1 304	215	1 519	1 638
Autres revenus - affectés (note 10)	149	38	187	361
	145 239	16 853	162 092	231 362
<b>DÉPENSES</b>				
Opérations commerciales :				
Achats d'œufs	161 740	—	161 740	176 009
Transport et manutention	4 490	—	4 490	5 514
Programme de sécurité alimentaire	116	—	116	123
Vérification de tierce partie	1 215	—	1 215	1 223
Autres	37	—	37	44
	167 598	—	167 598	182 913
Publicité et promotion	—	8 711	8 711	7 884
Salaires et avantages sociaux (note 12)	—	4 117	4 117	4 235
Honoraires professionnels et de consultation	546	1 035	1 581	1 952
Réunions et déplacements	5	1 520	1 525	1 660
Affaires publiques et communications	—	949	949	1 138
Frais de bureau et autres frais d'administration	—	941	941	897
Étude de commercialisation et nutrition	—	483	483	889
Loyer	—	12	12	377
Tarifs quotidiens	—	541	541	547
Dons	170	—	170	183
Dépenses sur fonds affectés (note 10)	11	561	572	1 961
Intérêts sur la dette à long terme	—	163	163	65
Amortissement des immobilisations corporelles	17	307	324	183
Amortissement des actifs incorporels	—	38	38	17
Prélèvements, frais de service et contributions irrécouvrables	72	9	81	(458)
Transfert des frais d'administration (note 11)	2 258	(2 258)	—	—
	3 079	17 129	20 208	21 530
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	170 677	17 129	187 806	204 443
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	(25 438) \$	(276) \$	(25 714) \$	26 919 \$

Les notes complémentaires forment une partie intégrale aux états financiers.

pour la période de 52 semaines terminée le 26 décembre 2009  
(en milliers de dollars)

## État de l'évolution des soldes des fonds

pour la période de 52 semaines terminée le 26 décembre 2009  
(en milliers de dollars)

	Fonds de péréquation			Fonds d'administration			2009	2008
	Affectés d'origine interne (note 10)	Non affectés	Total	Affectés d'origine interne (note 10)	Non affectés	Total		
<b>SOLDES DES FONDS AU DÉBUT</b>	5 802 \$	66 407 \$	72 209 \$	5 932 \$	1 926 \$	7 858 \$	80 067 \$	53 148 \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	6 530	(31 968) \$	(25 438)	(523)	247	(276)	(25 714)	26 919
Transferts interfonds	931	—	931	(931)	—	(931)	—	—
<b>SOLDES DES FONDS À LA FIN</b>	<b>13 263 \$</b>	<b>34 439 \$</b>	<b>47 702 \$</b>	<b>4 478 \$</b>	<b>2 173 \$</b>	<b>6 651 \$</b>	<b>54 353 \$</b>	<b>80 067 \$</b>

## État des flux de trésorerie

pour la période de 52 semaines terminée le 26 décembre 2009  
(en milliers de dollars)

	Fonds de péréquation	Fonds d'administration	2009	2008
<b>RENTRÉES (SORTIES) NETTES D'ENCAISSE LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :</b>				
<b>EXPLOITATION</b>				
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(25 438) \$	(276) \$	(25 714) \$	26 919 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse :				
Amortissement des immobilisations corporelles	17	307	324	183
Amortissement des actifs incorporels	—	38	38	17
Perte sur disposition d'équipement	—	8	8	—
	(25 421)	77	(25 344)	27 119
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	4 766	110	4 876	3 505
	(20 655)	187	(20 468)	30 624
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Acquisitions de placements	(37 579)	—	(37 579)	(84 579)
Produits de l'échéance d'investissements	36 889	—	36 889	57 982
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(53)	(335)	(388)	(2 221)
Acquisitions d'actifs incorporels	—	—	—	(345)
	(743)	(335)	(1 078)	(29 163)
<b>FINANCEMENT</b>				
Paiements de la dette à long terme	—	(59)	(59)	(55)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE</b>	<b>(21 398)</b>	<b>(207)</b>	<b>(21 605)</b>	<b>1 406</b>
<b>ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT</b>	<b>30 025</b>	<b>5 345</b>	<b>35 370</b>	<b>33 964</b>
<b>TRANSFERTS INTERFONDS</b>	<b>931</b>	<b>(931)</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN</b>	<b>9 558 \$</b>	<b>4 207 \$</b>	<b>13 765 \$</b>	<b>35 370 \$</b>

Les notes complémentaires forment une partie intégrale aux états financiers.

## 1. ACTIVITÉS DES POC

### Objectif des POC

En 1972, le Parlement a promulgué la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme. L'Office canadien de commercialisation des œufs, exploité sous la raison sociale de Les Producteurs d'œufs du Canada (« POC »), organisme statutaire, a été alors établi par proclamation et incorporé conformément à la Loi sur les offices des produits agricoles. Cette proclamation ainsi qu'un accord fédéral-provincial prescrit les responsabilités des POC, dont : la gestion optimale de la production, des prix, de la distribution et de l'écoulement des œufs au Canada et la promotion de la vente d'œufs. Les POC sont exonérés d'impôt en vertu de l'article 149(1)(e) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

En date du 25 août 2008, l'Office canadien de commercialisation des œufs opère sous le nom de Les Producteurs d'œufs du Canada.

### Prélèvements, frais de service et contributions

Les offices provinciaux et territorial de commercialisation des œufs ont accepté d'agir à titre d'agents des POC pour la perception, le contrôle et la remise des prélèvements, conformément aux recommandations des POC et à l'approbation préalable du Conseil des produits agricoles du Canada. Les offices provinciaux et territorial versent aux POC des sommes additionnelles pour financer le programme national d'écoulement de produit industriel, conformément à l'accord fédéral-provincial complémentaire, et dans le cas du Québec et de l'Alberta, des frais de service sont versés conformément aux modalités d'une entente commerciale.

### Activités d'écoulement des produits

Les POC achètent, à des prix de rachat prédéterminés, tous les œufs répondant à leurs critères et ayant été déclarés excédentaires sur les marchés provinciaux. Ces œufs sont ensuite vendus aux transformateurs canadiens.

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

### Comptabilité par fonds

Les POC présentent l'information financière selon la méthode de comptabilité par fonds. Pour assurer le respect des limites et des restrictions placées sur l'utilisation des ressources disponibles aux POC, les comptes des POC sont classés dans des fonds aux fins de divulgation, conformément aux activités ou objectifs précisés par les membres ou selon les directives du Conseil d'administration. Aux fins d'établissement de rapports financiers, les soldes des fonds ont été classés en deux fonds, notamment :

- (i) Le Fonds de péréquation qui comprend les prélèvements pour l'écoulement du produit industriel, les frais de service, les contributions et les honoraires professionnels et de consultation connexes. Toutes les opérations touchant l'achat et la vente d'œufs sont imputées à ce fonds.
- (ii) Le Fonds d'administration qui comprend les prélèvements, les frais de service et les contributions aux fins de l'administration ainsi que tous les frais d'administration.

### Conversion des devises

Les revenus et les dépenses sont convertis d'après des taux moyens mensuels. Les gains ou pertes de change qui en découlent sont imputés aux revenus divers ou autres dépenses du Fonds d'administration. Les éléments d'actif et de passif monétaires en devises étrangères sont convertis au cours du change en vigueur à la date du bilan.

pour la période de 52 semaines terminée le 26 décembre 2009  
(en milliers de dollars)

### Constatation des revenus

Les POC appliquent la méthode du report.

Les revenus provenant des ventes d'œufs sont constatés à compter de la date à laquelle les œufs sont expédiés au client.

Les revenus provenant des prélèvements, des frais de services et des contributions sont constatés durant la période d'émission, de production ou durant celle où les services sont rendus, selon le cas.

Les revenus provenant des prélèvements sont calculés en fonction de l'émission provinciale hebdomadaire de poules et d'un taux de prélèvement hebdomadaire par poule.

### Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces, qui comprennent l'encaisse et les placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date du bilan, sont considérées comme étant détenues à des fins de transaction et sont comptabilisées à leur juste valeur.

### Placements

Les placements dans des obligations du gouvernement et des placements affectés sont classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance et sont comptabilisés au coût après amortissement. L'intérêt sur les placements portant intérêt est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les justes valeurs des placements sont établies sur les prix du marché lors de la date du bilan. Les coûts de transactions reliés à ces placements sont passés aux dépenses lorsqu'ils sont encourus.

### Débiteurs

Les débiteurs sont classés à titre de prêts et créances et sont comptabilisés au coût après amortissement net de la provision pour créances douteuses. Vu la courte échéance des comptes débiteurs, le coût après amortissement correspond approximativement à la juste valeur.

### Stocks

Les stocks comprennent des œufs inscrits au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, lorsque l'immobilisation est mise en service, comme suit :

Bâtiments	40 ans
Équipement de bureau	10 ans
Ordinateurs et logiciels	3-5 ans
Améliorations locatives	sur la durée non écoulée du bail

Les coûts associés aux bâtiments sont capitalisés jusqu'à ce que les bâtiments soient prêts à être utilisés de façon productive.

**Actifs incorporels**

Les actifs incorporels, qui incluent les dépenses relatives à la conception et les dépenses connexes reliées à l'image de marque des POC, sont comptabilisés au coût et amortis sur la durée de vie utile estimative qui est de dix ans. Les actifs incorporels sont soumis annuellement à un test de dépréciation.

**Créditeurs, charges à payer et dette à long terme**

Les créditeurs et charges à payer sont classés à titre d'autres passifs et sont comptabilisés au coût après amortissement. En raison de leur échéance à court terme, le coût après amortissement correspond approximativement à la juste valeur.

La dette à long terme est classée à titre d'autres passifs et est comptabilisée au coût après amortissement en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La juste valeur de la dette est estimée en utilisant les prix du marché de dettes similaires ou établie sur des modèles ou des techniques d'évaluation qui comprennent des sources de prix obtenues à partir de données observables. Les coûts de transaction reliés à la dette sont passés aux dépenses lorsqu'ils sont encourus.

**Utilisation d'estimations**

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux PCGR du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatées au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Ces estimations sont examinées périodiquement et à mesure que l'on doit apporter des redressements, ces derniers sont consignés pendant les périodes où ils se manifestent.

La durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, le montant des charges à payer, la provision pour créances douteuses et l'évaluation des passifs éventuels sont les éléments les plus significatifs pour lesquelles des estimations sont utilisées.

**3. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES****Instruments financiers**

En juin 2009, les POC ont adopté l'abrégé des délibérations du Comité sur les problèmes nouveaux CPN-173 intitulé *Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers* selon lequel la juste valeur des instruments financiers (y compris les instruments financiers dérivés) doit tenir compte du risque de crédit de la contrepartie en ce qui concerne les actifs et du risque de crédit des POC en ce qui concerne les passifs. L'adoption de cet abrégé n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers des POC.

Les POC ont également adopté les modifications apportées par l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) au chapitre 3862 intitulé *Instruments financiers — informations à fournir*. Ces modifications exigent de présenter dans les états financiers la répartition des évaluations à la juste valeur des instruments financiers selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se trouve en note 13.

pour la période de 52 semaines terminée le 26 décembre 2009  
(en milliers de dollars)

#### 4. GESTIONS DES CAPITAUX

Les objectifs des POC, quant à la gestion du capital, sont de maintenir leur capacité de continuer en tant qu'organisme sans but lucratif tout en gardant les taux de prélèvements à un minimum. Le capital des POC se compose de la dette à long terme et des actifs nets. Les POC établissent les taux de prélèvements à un taux qui leur permet de satisfaire aux besoins de flux de trésorerie et de fonds affectés et non affectés, dont la direction et le conseil d'administration font une révision régulière. Les taux de prélèvements par douzaine mise en marché étaient établis à 20,25 cents le 28 décembre 2008.

Les POC ne sont pas soumis aux exigences du capital d'origine externe à l'exception d'une permission d'investir seulement dans des titres du, ou garantis par, le gouvernement du Canada. Les POC se sont conformés à leurs objectifs et politiques de gestion du capital tout au long de la période.

#### 5. DÉBITEURS

	2009			2008	
	Fonds de péréquation	Fonds d'administration	Total	Total	
Prélèvements, frais de service et contributions	5 170 \$	1 168 \$	6 338 \$	8 165 \$	
Ventes d'œufs	3 508	—	3 508	4 749	
Autres	266	365	631	1 270	
Créances interfonds	158	(158)	—	—	
Provision pour créances douteuses	(157)	—	(157)	(157)	
	8 945 \$	1 375 \$	10 320 \$	14 027 \$	

La direction détermine, de façon régulière, la recouvrabilité des débiteurs et d'après le montant prévu à recouvrer, enregistre toute perte de valeur lorsqu'une perte est considérée probable.

À la date de fin de période, les débiteurs sont catégorisés de la façon suivante :

	2009		
	Moins de 30 jours	De 31 à 60 jours	Plus de 60 jours
Prélèvements, frais de service et contributions	6 229 \$	10 \$	99 \$
Ventes d'œufs	3 342	—	166
Autres	589	10	32
Provision pour créances douteuses	—	—	(157)
Total	10 160 \$	20 \$	140 \$

L'information concernant la provision pour créances douteuses, mesurée à la date de fin de période, se présente comme suit :

	2009	2008
	Solde d'ouverture	157 \$
Radiation	(81)	(105)
Dépenses (recouvrement)	81	(458)
Solde de clôture	157 \$	157 \$

pour la période de 52 semaines terminée le 26 décembre 2009  
(en milliers de dollars)

## 6. PLACEMENTS

	2009		2008	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Placements garantis du gouvernement à court terme	28 886 \$	28 359 \$	35 494 \$	35 725 \$
Placements garantis du gouvernement à long terme	7 602	7 476	—	—
	36 488 \$	35 835 \$	35 494 \$	35 725 \$

Le taux de rendement des placements varie entre 0,55 % et 4,05 % (1,05 % et 3,90 % en 2008). Les placements garantis du gouvernement à long terme viennent à échéance en 2011.

## 7. PLACEMENTS AFFECTÉS

Les placements affectés que détiennent les POC représentent des fonds qui ont été affectés par le Conseil d'administration aux fins décrites à la note 10. Le coût et la juste valeur des placements se présentent comme suit :

	2009		2008	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Placements garantis du gouvernement	3 234 \$	3 186 \$	3 538 \$	3 553 \$

Le taux de rendement des placements varie entre 0,75 % et 3,95 % (2,25 % et 5,50 % en 2008).

## 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2009			2008
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	416 \$	— \$	416 \$	416 \$
Bâtiments	4 440	158	4 282	4 383
Mobilier de bureau	474	206	268	278
Ordinateurs et logiciels	1 641	1 194	447	279
Améliorations locatives	94	23	71	72
	7 065 \$	1 581 \$	5 484 \$	5 428 \$

En 2008, le coût et l'amortissement cumulé étaient respectivement de 6 784 \$ et de 1 356 \$.

En novembre 2007, les POC ont acquis, à un coût de 2 205 \$, 43,04 % d'un bâtiment et d'un terrain situé sur la rue Florence à Ottawa. Les POC ont relocalisé leurs opérations à cet endroit en août 2008. Ils ont aussi acquis en novembre 2007, à un coût de 1 028 \$, 50 % d'un bâtiment et du terrain situé sur la rue James à Ottawa. Les POC louent cet espace à d'autres organismes.

## 9. DETTE À LONG TERME

En novembre 2007, les POC ont conclu une entente de prêt auprès d'une institution financière pour financer l'acquisition de deux bâtiments. Le montant du prêt à la date d'entrée en vigueur de l'entente était de 2 956 \$. Le prêt porte intérêt au taux annuel de 5,68 % et est payable par versements mensuels (capital et intérêt) de 18,5 \$. Les paiements du prêt sont amortis sur une période de 25 ans et le prêt est renouvelable en 2017. Le prêt est garanti par les bâtiments des rues Florence et James. Les propriétaires des bâtiments sont conjointement et individuellement responsables du montant total du prêt en souffrance (6 288 \$ au 26 décembre 2009) si un des propriétaires venait à ne pas s'acquitter de sa responsabilité.

pour la période de 52 semaines terminée le 26 décembre 2009  
(en milliers de dollars)

Les POC ont aussi un prêt sur demande renouvelable dont la limite de crédit approuvée s'élève à 5 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel. Ce prêt est garanti par une cession générale des créances et par une convention de débenture à vue. Au 26 décembre 2009, ces prêts étaient de nul \$ (nul \$ en 2008).

Les paiements futurs des prêts se présentent comme suit :

	Capital	Intérêt	Total
2010	62 \$	160 \$	222 \$
2011	66	156	222
2012	70	152	222
2013	74	148	222
2014	78	144	222
Années subséquentes	2 488	1 483	3 971
	2 838	2 243	5 081
Moins : portion à court terme	62	160	222
	2 776 \$	2 083 \$	4 859 \$

## 10. SOLDES DES FONDS

### Soldes des fonds affectés — Fonds de péréquation

Le Conseil d'administration a demandé aux POC de restreindre l'utilisation de certaines sommes du Fonds de péréquation. L'utilisation de ces fonds relève du Conseil d'administration. Il existe actuellement deux restrictions relativement au Fonds :

- (i.) En 1995, un compte de fiducie a été créé pour l'administration des opérations ayant trait au programme d'échange national de contingents (« ENC »).
- (ii.) En 2001, un Fonds de la gestion des risques a été établi pour autofinancer les coûts éventuels liés aux activités de la gestion des risques.

Les opérations effectuées dans le Fonds se présentent comme suit :

	2009			2008	
	Gestion des risques	Programme ENC	Total	Total	
Solde d'ouverture	5 458 \$	344 \$	5 802 \$	2 194 \$	
Revenu d'intérêt	140	9	149	208	
Revenu de prélèvements	6 392	—	6 392	—	
Activités liées à la gestion des risques	(11)	—	(11)	(1 600)	
Transfert du fonds affecté de recherche	931	—	931	—	
Transfert du fonds non affecté	—	—	—	5 000	
Solde de clôture	12 910 \$	353 \$	13 263 \$	5 802 \$	

En 2009, des fonds d'un montant de 931 \$ ont été transférés du Fonds affecté de recherche au Fonds de la gestion des risques pour financer les coûts futurs reliés aux activités de la gestion des risques.

**Soldes des fonds affectés — Fonds d'administration**

En 1997, les POC ont reçu du Conseil d'administration la directive de créer, dans le Fonds d'administration, un fonds affecté pour financer la recherche. Les soldes minimal et maximal de ce fonds affecté sont de 2 000 \$ et 5 000 \$ respectivement. Si le solde est à l'extérieur de cette fourchette, les POC ajusteraient le taux de prélèvement sur une base prospective. L'utilisation de ces fonds relève du Conseil d'administration.

Les opérations effectuées dans le Fonds se présentent comme suit :

	2009	2008
Solde d'ouverture	5 932 \$	4 869 \$
Revenu d'intérêt	38	153
Activités de recherche	(561)	(361)
Revenus des prélèvements	—	1 271
Transfert au fonds restreint de péréquation	(931)	—
Solde de clôture	4 478 \$	5 932 \$

**11. TRANSFERT DES FRAIS D'ADMINISTRATION**

En 2009, les POC ont fait une attribution visant à transférer des frais d'administration de 2 258 \$ (2 235 \$ en 2008) du Fonds d'administration au Fonds de péréquation. Ce transfert constitue le coût entier des frais d'exploitation du Programme des produits industriels des POC, y compris les frais d'administration et les frais généraux.

**12. RÉGIME DE RETRAITE**

Le régime de retraite des employés des POC (le « régime ») est parrainé et administré par les POC; il s'agit d'un régime à cotisations déterminées enregistré en vertu de la Loi sur les régimes de retraite de l'Ontario.

Les POC versent une cotisation égale à celle de l'employé dans le cadre du régime. Pour la période de 2009, les POC ont versé 150 \$ (147 \$ en 2008) au régime; ce montant est inclus dans les salaires et avantages sociaux dans l'état des résultats.

**13. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES**

Les instruments financiers des POC se composent des espèces et des quasi-espèces, des placements, des placements affectés, des débiteurs, des crédateurs et charges à payer ainsi que des portions à court terme et à long-terme de la dette.

**Juste valeur****a) Détermination de la juste valeur**

Les justes valeurs des espèces et des quasi-espèces, des débiteurs, et des crédateurs et charges à payer correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements et des placements affectés est incluse dans les notes 6 et 7 et est établie à partir des cours acheteurs.

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée au moyen de la valeur actualisée des flux monétaires futurs en vertu des accords de financement actuels, selon le taux d'intérêt que les POC estiment pouvoir obtenir actuellement pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables. La juste valeur de la dette à long terme s'élève à 2 950 \$ au 26 décembre 2009 (3 168 \$ en 2008).

pour la période de 52 semaines terminée le 26 décembre 2009  
(en milliers de dollars)

### b) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 — évaluation fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 — techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);

Niveau 3 — techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur. L'encaisse est une juste valeur du niveau 1.

### Risque de liquidité

Le risque désigne les effets néfastes que les POC peuvent éprouver lors des difficultés à respecter leurs obligations reliées aux passifs financiers; ces passifs comprennent les créiteurs et charge à payer et la dette à long terme.

Les POC gèrent leur risque de liquidité en procédant à un examen régulier des flux de trésorerie futurs estimatifs et en ajustant les niveaux des revenus du prélèvement afin de respecter leurs obligations financières. Selon les POC, le risque de liquidité est dans l'ensemble minime car leurs actifs financiers sont de nature très liquides et que les paiements de leur dette à long terme sont d'échéance fixe, tel que décrit à la note 9.

L'objectif des POC est d'avoir suffisamment de liquidité pour faire face à ses obligations. Les POC surveillent leur soldes d'encaisse et leurs flux de trésorerie produits par les activités pour répondre aux exigences. Le passif financier des POC au 26 décembre 2009 est ainsi :

	Valeur nette	2010	2011	2012 et par la suite
Créiteurs et charges à payer	12 927 \$	12 927 \$	— \$	— \$
Dette à long terme	2 838	62	66	2 710
Engagements	2 361	2 361	—	—
	18 126 \$	15 350 \$	66 \$	2 710 \$

### Risque lié au taux d'intérêt

Le risque lié au taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les espèces et quasi-espèces des POC rapportent de l'intérêt aux taux du marché en vigueur. Les placements dans les obligations du gouvernement à court terme et de la dette à long terme portent intérêt à des taux fixes et sont exposés aux variations de la juste valeur provoquées par les fluctuations des taux d'intérêt du marché.

pour la période de 52 semaines terminée le 26 décembre 2009  
(en milliers de dollars)

Le tableau suivant reflète l'exposition des POC au risque associé au taux d'intérêt en ordre croissant d'échéances au 26 décembre 2009 :

	Taux de rendement				Total
	0 %	0-2 %	2-5 %	Plus de 5 %	
<b>ACTIF</b>					
Espèces et quasi-espèces	— \$	13 765 \$	— \$	— \$	13 765 \$
Débiteurs	10 320	—	—	—	10 320
Placements	—	21 115	15 373	—	36 488
Placements affectés	—	200	3 034	—	3 234
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>10 320 \$</b>	<b>35 080 \$</b>	<b>18 407 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>63 807 \$</b>
<b>PASSIF</b>					
Créditeurs et charges à payer	12 927 \$	— \$	— \$	— \$	12 927 \$
Dette à long terme	—	—	—	2 838	2 838
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>12 927 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>2 838 \$</b>	<b>15 765 \$</b>

Avec une variation de 200 points de base des taux d'intérêt, la différence annuelle de l'excédent des revenus sur les dépenses des POC serait de l'ordre de 1 224 \$ (2 194 \$ en 2008).

### Risque lié aux taux de change

Les POC ne sont pas affectés par le risque lié aux taux de change de façon significative puisqu'ils traitent essentiellement en dollars canadiens.

### Autres risques liés au prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs de l'instrument financier varie en raison des fluctuations du prix du marché (autres que celles qui surviennent lors des fluctuations du risque du taux d'intérêt ou du taux de change), que ces fluctuations soient dues à des facteurs spécifiques à l'instrument financier ou à son émetteur, ou à des facteurs qui ont un effet sur des instruments financiers similaires échangés sur le marché.

En fin d'exercice, les POC n'étaient pas exposés à d'autres risques significatifs liés au prix.

### Risque de crédit

Le risque provient du danger éventuel qu'une des parties engagées par rapport à un instrument financier ne puisse faire face à ses obligations. Le maximum d'exposition au risque des POC tient au montant total des débiteurs et des placements. Aucun actif financier n'a été offert en garantie.

Il y a concentration du risque lorsqu'une portion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles aux mêmes facteurs économiques, politiques ou autres. Les POC contrôlent la solidité financière de leurs placements et de leurs placements affectés de manière continue avec l'aide de leurs conseillers en placement. Les POC n'investissent que dans des titres du gouvernement du Canada ou en titres garantis par le gouvernement du Canada.

Tel que précisé à la note 5, les débiteurs des POC proviennent de deux sources principales : la vente d'œufs aux transformateurs et les prélèvements et les frais de services et prélèvements perçus par les offices provinciaux et territorial. Les POC atténuent les risques associés au crédit en procédant à des études de crédit et en assurant un suivi des soldes en souffrance et des conditions financières de ses clients.

pour la période de 52 semaines terminée le 26 décembre 2009  
(en milliers de dollars)

Les ventes d'œufs dépendent de quatre groupes de sociétés apparentées. En 2009, ces clients ont acheté 86 % (87 % en 2008) de tous les œufs vendus par les POC.

### 14. ENGAGEMENTS

Les POC se sont engagés selon un contrat à acheter de la publicité et d'autres services pour l'exercice 2010 pour un montant de 2 361 \$ (2 768 \$ en 2009).

### 15. PASSIFS ÉVENTUELS

Une réclamation légale a été faite auprès des POC. Cette réclamation, inactive depuis plusieurs années, vise une indemnisation de 17 000 \$. Ce passif éventuel pourrait devenir un passif réel si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où il est probable que l'événement futur se produise, ou non, et qu'une estimation raisonnable de la perte puisse être faite, on comptabilise un passif estimatif et une dépense aux états financiers.

Les POC sont d'avis qu'en ce moment le résultat de cet acte judiciaire ne peut être déterminé. Par conséquent, aucun passif n'a été comptabilisé dans les états financiers de 2009.

### 16. CHIFFRES DE LA PÉRIODE PRÉCÉDENTE

Certains chiffres de la période précédente ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour la période courante.